L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 71 No 12 Saint-Boniface, le vendredi 22 juin 1984



Pour les écoliers de la Rouge, Lionel Marion est une figure qu'ils vont manquer. Florent Beaudette explique pourquoi.

Rouge et Noir

■ Le Festival du Voyageur et à la fois dans le noir et dans le rouge, a appris la cinquantaine de personnes présente à l'assemblée annuelle.

Présentable

■ Les responsables du montage à La LIBERTÉ sont fiers ces jours-ci. Le journal vient d'être reconnu au plan national pour sa présentation de qualité.



Cal Murphy

■ Cette semaine dans la chronique hebdomadaire de football, le 5e QUART, Roland Stringer a décidé de rencontrer l'équipe d'entraîneurs des Blue Bombers.

Le premier

■ Le premier lauréat du prix Séraphin-Marion, décerné à un HQ particulièrement militant, est Maurice Gauthier de Saint-Boniface.

Je repars

■ Il y a une bonne nouvelle pour les mères de famille qui veulent faire autre chose: Nouveau Départ sera lancé à l'automne à Saint-Boniface.

Remboursement

■ Roger Bilodeau est-il coupable? Le Manitoba répondra-t-il? Sept juges de la Cour suprême ont tout entendu. Et vont nous faire attendre.



Ils ont choisi le Régent

La période de la SUCCESSION s'est achevée dans la chaleur du Colisée d'Ottawa pour immédiatement laisser la place à la RÉGENCE... Voir l'article de Bernard Bocquel.

Ça commence pas trop mal pour bien du monde

La RÉGENCE

Ainsi donc il revient à l'héritier présomptif d'assurer la Régence. Conformément à la tradition de l'alternance anglo/franco - franco/anglo du parti libéral. Et en accord avec l'irrépressible désir de choisir un homme tout auréolé de cette *winnability* conférée par les sondages.



Les journalistes se sont précipités autour de John Turner pour lui laisser savoir qu'ils étaient fatigués et avaient hâte de connaître la date des élections pour mieux prévoir leurs vacances.

John Napier Turner sera le 17e premier ministre canadien. Il devrait jouir de la totalité des pouvoirs de sa charge d'ici le 1er juillet, symbole d'unité des Canadiens. À moins que, dans un accès d'humeur, Pierre Elliott Trudeau ne veuille priver son ancien ministre des finances de ce petit plaisir.

La chose serait d'autant plus cruelle que cette Fête du Canada 1984 pourrait bien être la seule à laquelle John (Recyclé) Turner assisterait en qualité de chef du gouvernement.

Car, bien que 1 862 membres du Grand Jury libéral soient convaincus de la "gagnabilité" du Sauveur, rien n'indiquent qu'ils aient bien lu la volonté du peuple canadien. Or John Turner doit déclencher, au plus tard d'ici le printemps prochain, des élections générales.

À en croire la rumeur populaire nourrie par les "confidences" de l'Establishment diligemment rapportées par les journalistes, il semblerait que le Régent soit enclin à demander la confiance au peuple avant la visite papale, prévue pour la mi-septembre.

La Régence pourrait s'avérer de courte durée.

Non pas que John Turner aurait de la difficulté à gouverner quelques mois sans que ses actions n'aient été légitimées par la souveraineté populaire. Mais parce qu'il ne peut pas régler à court terme, (à supposer qu'il le puisse à long terme), les problèmes économiques qui assaillent le pays.

Durant sa campagne à la Succession, l'homme de Bay Street a promis tellement à tout le monde que, s'il reste trop de semaines au 24 (Promenade) Sussex (Drive), même les naïfs vont finir par se douter qu'il n'est pas thaumaturge (un faiseur de miracles, dans le vocabulaire de la Régence).

La dynastie des Bleus

Alors avant que les gens ne se rendent compte à quel point sa manière d'exprimer son contentement ressemble à celle de Joe Clark, John Turner va être instamment prié de solliciter le verdict populaire. À moins que les prochains sondages arrêtent d'enregistrer une tendance à la hausse pour le parti libéral. Une hypothèse peu vraisemblable.

Car comment penser un instant que les Canadiens regimberaient devant le leadership éclairé du Régent? En effet, non seulement les Conservateurs sont bien contents du choix des délégués libéraux, mais même les Néo sont heureux, eux qui pourtant bouffent du libéral à chaque occasion!

Mieux encore. Le grand capital, si soucieux de donner du travail au million et demi de chômeurs, a applaudi la victoire turnérienne. Le patron du puissant *Business Council on National Issues* est assuré que John a le coeur à la bonne place.

Ce monsieur a tenu des propos fort élogieux. "We are very pleased with the result and we're sure we'll be able to work very closely with him. He's a man who understands Canada's economic requirement very well".

En clair: on est ravi de savoir que les derniers vestiges du nationalisme économique de Pierre Trudeau prendront bientôt le bord, puisque Brian Mulroney (au cas où le Régent ne s'imposerait pas) pense déjà dans la bonne direction.

Que la dynastie libérale se perpétue ou que la famille des Bleus puisse prochainement débuter sa dynastie ne devrait donc nullement inquiéter le Big Business, qui s'est garanti la victoire le 16 juin, au premier tour de scrutin.

Alors finalement, s'il faut en croire les échos des financiers et des politiciens, la Régence commence plutôt bien. Sans doute parce que tout le monde sait qu'elle s'achèvera bientôt.

Bernard BOCQUEL

Contrairement à l'habitude, La LIBERTÉ ne fermera pas ses portes cet été. Cela veut dire que même si vous, lectrices et lecteurs, devez prendre des vacances, rien ne vous empêchera de vous informer à chaque semaine. Même l'été, La LIBERTÉ, c'est l'événement de la semaine!

Apepsie

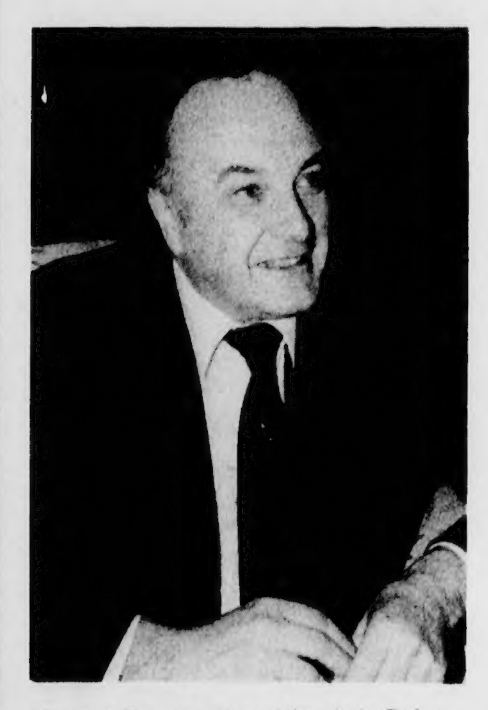
D. Tougas/J. Vrignon







REPÈRES



Howard Pawley et la visite de la Reine.

Pawley défend les municipalités

Le premier ministre Howard Pawley estime que si des élections fédérales sont déclenchées cet été et que la Reine décide de ne pas visiter le Canada en juillet, Ottawa devrait rembourser les provinces et les municipalités pour toute dépense déjà effectuée en préparation de la visite royale.

Howard Pawley a expliqué que c'est le gouvernement fédéral qui paie les dépenses de la reine d'une province à l'autre, mais que ce sont les gouvernements provinciaux qui sont responsables des déplacements et des communications à l'intérieur des provinces.

Les problèmes de l'ombudsman

Selon le rapport annuel de l'ombudsman provincial, il a fallu faire intervenir le ministre du Logement pour obtenir la moindre coopération de la Régie des Loyers.

Gordon Earle indique que les fonctionnaires rechignent à lui fournir les renseignements dont il a besoins dans les plaintes qui lui sont confiées.



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823**.

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Lettres à **LA LIBERTÉ**

L'hymne national en français encore hué

M. le Rédacteur,

Je fus récemment témoin d'un événement qui m'a beaucoup déplût. Je suis un jeune franco-manitobain, et j'ai assisté au match du dimanche, 10 juin entre les Bombers et les Stampeders de Calgary au stade de Winnipeg.

Précédent la partie, l'hymne national fut chanté, d'abord en anglais, où la majorité des spectateurs accompagnaient les vers. Par contre, à ma satisfaction, les chansonniers firent une brève alternance en reprenant les dernières strophes de l'hymne en français.

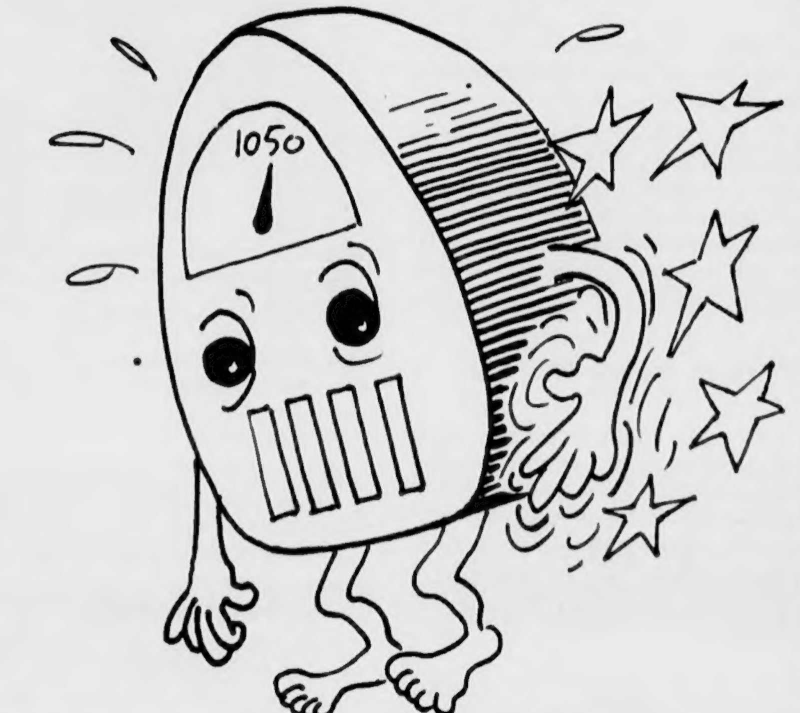
Je fus surpris par cette action de la part des chanteurs et je croyais cela fantastique. Ce qui m'a dégoûté par exemple, fut la réaction des quelques vingt mille spectateurs anglophones qui, pour démontrer leur mécontentement avers la question française au Manitoba, se réunirent pour produire un enchaînement de huées pour accompagner le restant des vers.

Lors de la clôture du chant:"Protégera nos foyers et nos droits", je ne pouvais pas en croire mes oreilles! Il n'y eut qu'un faible applaudissement, mais celui-ci fut littéralement anéanti par une averse de huées. Pourquoi tant de gens réagissent d'une telle façon envers nous, les Franco-manitobains.

À mon avis, les anglophones devraient avoir la politesse et le respect d'au moins de garder leur mépris chez eux. Ce n'est pas la première fois que ceci se produit chez nous, à Saint-Boniface. D'ailleurs, quelques années se sont déjà écoulées depuis l'Affaire Forest et la destruction des bureaux de la Société franco-manitobaine, rue Provencher, mais quelle persistance provenant de ces "anti-français"!

Pour conclure, je suis d'accord que nous représentons une minorité à Winnipeg, mais j'affirme avec fermeté que nous, ainsi que plusieurs autres groupes minoritaires, méritons un respect beaucoup plus fraternel qàue ce que nous recevons actuellement des anglophones habitant Winnipeg.

François Longpré
Étudiant du Collège Louis-Riel
Saint-Boniface, Manitoba
le 14 juin 1984.





Le Secrétariat d'État a imposé un plafond pour les contestations constitutionnelles

Un maximum de 30 000$ pour l'appel en Cour suprême

L'avocat constitutionnel de la Société franco-manitobaine, Me Jos Magnet, a consenti à réduire ses honoraires pour l'appel en Cour suprême à 30 000$. La présidente Gilberte Proteau a confirmé cette semaine que la Société tente d'obtenir des fonds fédéraux pour couvrir quelque 8 000$ de dépenses additionnelles en frais de cour. Mais cela aura valu la peine...

En effet, Mme Proteau soutient que "le point de vue des Franco-Manitobains a été très bien présenté" par son avocat et que des appuis très puissants ont été donnés en Cour par les avocats de la Fédération des Francophones hors Québec et Alliance Québec, le porte-parole des Anglo-Québécois. Les audiences ont eu lieu du 11 au 13 juin à Ottawa.

D'après la présidente, il n'y a pas de doute que les principes généraux régissant les droits des francophones au Manitoba "ont été acceptés par tous les intervenants en Cour", même par le gouvernement provincial. "C'est du côté de l'application qu'il y a un problème. Les juges ont-ils le pouvoir d'obliger un gouvernement à faire quelque chose?"

La cause Bilodeau a remis en cause toutes les lois manitobaines adoptées uniquement en anglais depuis 1890. Le gouvernement fédéral a demandé à la Cour suprême, la semaine dernière, de décider quelles étaient les conséquences de l'inobservance à la constitution.


Gilberte Proteau: le timing du jugement, "ça va dépendre un peu des élections fédérales".

Vous avez perdu

S'il n'y a pas de doute sur l'obligation pour la province de se conformer dorénavant aux impératifs de l'article 23 de l'Acte du Manitoba, il n'y avait pas de consensus parmi les intervenants sur le sort qui attend les lois unilingues. L'avocat du Manitoba, Kerr Twaddle, a expliqué qu'il fallait dix ans pour toutes les traduire.

"Que diriez-vous de deux ou trois ans?" a demandé le juge Estey. Cela peut se faire, a répondu Me Twaddle. Si la Cour devait déclarer nulles toutes les lois, a suggéré l'avocat, la province chercherait alors à faire passer en Chambre un amendement constitutionnel. Mais le gouvernement ne peut pas garantir qu'il pourra "persuader" l'Assemblée législative à adopter la résolution. Me Twaddle se référait au projet constitutionnel qui a avorté en Chambre le 27 février dernier.

Me Twaddle a aussi fait son possible pour démontrer que les articles portant sur les garanties linguistiques dans l'Acte du Manitoba sont secondaires par rapport à son objectif principal qui consistait à créer une province et un gouvernement en 1870.

"Alors comment protéger vos minorités?" a demandé le juge Dixon. En nous adressant aux tribunaux, a répondu Me Twaddle. Et le juge Estey de conclure: "Vous venez de perdre votre cause!"

La participation étonnante des sept juges a fait dire à Gilberte Proteau: "Les juges ont été très attentifs." On sait que la Cour a pris l'affaire en délibéré. "Ils vont créer un précédent très important pour l'application future de la constitution. Il n'y aura sûrement pas de jugement avant l'automne," a dit Mme Proteau.

Pour sa part, Roger Bilodeau a trouvé les juges patients.: "À mon sens, ce fut une audition très équilibrée. Il faut maintenant patienter. En ce qui me concerne, et ce que je peux contrôler, c'est fini. Ça été une expérience valable (les quatre années de la cause). Il ne faut pas oublier que ce n'est pas moi qui ai causé l'affaire: le problème était là depuis longtemps."

Et le contravention pour excès de vitesse qui a fait démarrer l'affaire en 1980? D'après l'avocat de Saint-Boniface, il faut attendre le jugement. Le billet a été payé en Cour provinciale il y a quelques années dans le processus du lancement de l'appel au Manitoba. Et Me Bilodeau a souligné: "Le plus qui pourrait arriver, c'est un remboursement!"

Jean-Pierre DUBÉ


Roger Bilodeau: "Il y en aura d'autres après moi qui vont oeuvrer dans le même domaine."

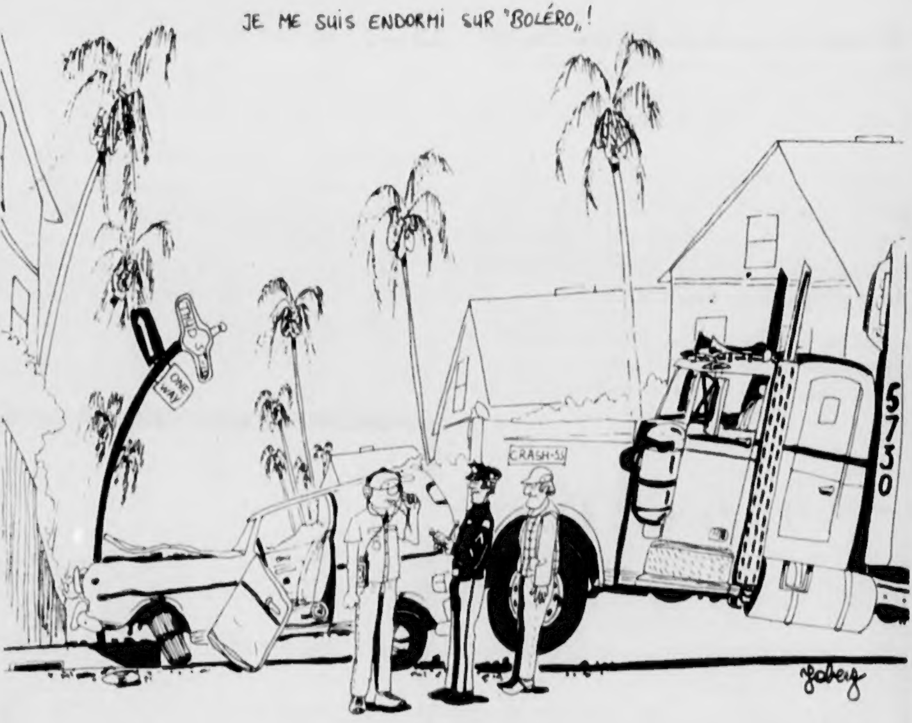
Des étudiants en voyage

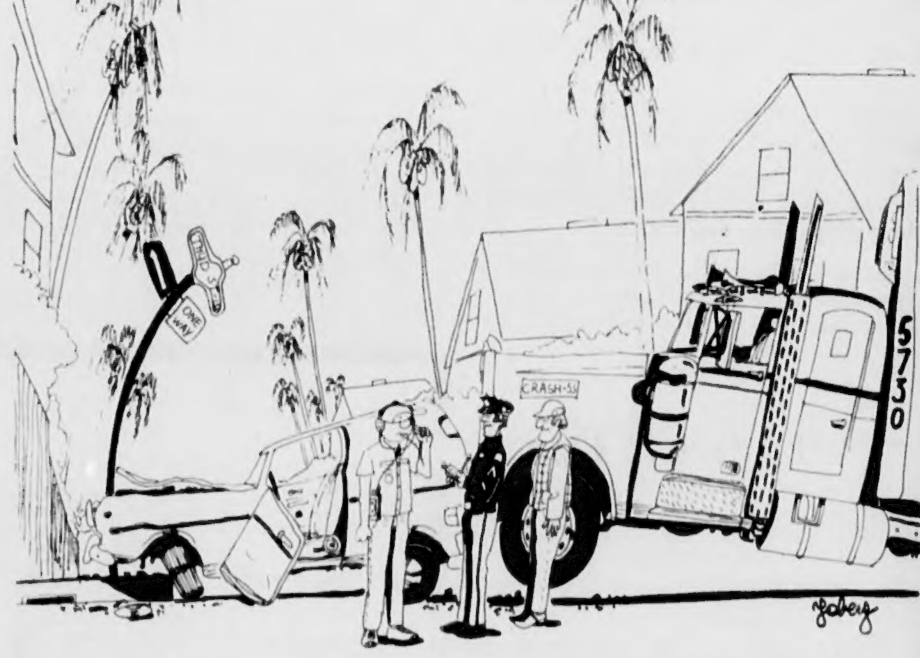
Francine Gingras, Rossel Brewer et Carmen Couture du Collège Louis-Riel participeront aux festivités du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Québec du 4 au 12 juillet.

Ils ont en effet été sélectionnés suite à leur participation à un concours lancé par le gouvernement québécois aux étudiants hors Québec. Seuls le Manitoba et l'Alberta ont pris part au concours.

Par ailleurs, Ronald Pelletier et Chantal Fréchette, étudiants en 11e et 12e année à l'école Précieux-Sang, participent à Ottawa au Forum pour jeunes Canadiens.

Ils font partis des 400 étudiants du pays qui ont la possibilité de discuter durant une semaine des processus gouvernementaux avec ceux qui sont en position de prendre des décisions.





Raymond Bisson est président du Festival du Voyageur

Les finances ne sont pas au beau fixe. Mais.

"La situation financière est problématique. Cependant, on demeure très optimiste". affirme le nouveau président du Festival, Raymond Bisson, élu sans concurrence à l'assemblée annuelle de l'organisme, qui a réuni une cinquantaine de personnes le 14 juin.

Voici ce qui justifie cet optimisme.

Pour bien comprendre les finances du Festival, il faut établir une distinction entre la fête d'hiver et le Rendez-Vous, ce centre communautaire ouvert par le Festival en septembre 1982.

Pour la fête d'hiver 1984, pas de problème. Le surplus monte à environ 80 000$ *(en 1983, la fête a perdu 103 000$)*. Commentaire du directeur général, Noël Joyal: "On a démontré que la fête pouvait s'autofinancer".

Maintenant, il s'agit de prouver que le Rendez-Vous est aussi "une entité viable en soi". C'est le Rendez-Vous qui a peint en rouge le bilan du Festival, puisque cette salle polyvalente a perdu 133 000$ en 83/84.

Mais comme "des mesures correctives ont été appliquées à partir de janvier 1984", Noël Joyal escompte des résultats nettement meilleurs pour l'exercice financier 84/85. Car un système de marketing pour la salle commence à donner des résultats. Si le Rendez-Vous est loué quatre (4) jours par semaine, l'affaire devient rentable.

Néanmoins le Festival du Voyageur Inc. a dû encaisser 49 000$ de pertes de mai 83 à avril 84. Durant cette période, le total des dépenses s'est élevé à 621 000$:

- 393 000$ dépensés pour la fête. *(Rappelons que le casino a rapporté 222 000$)*
- 229 000$ dépensés pour le Rendez-Vous.

Pour compléter ce tableau financier, notons encore que le Festival du Voyageur doit actuellement:
- 193 000$ en comptes payables
- 350 000$ à la banque
- 300 000$ à la ville de Winnipeg

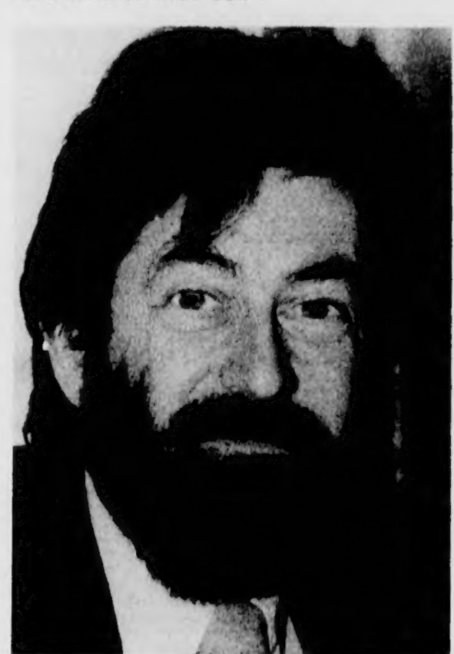
La valeur du Rendez-Vous est estimée à 1 200 000$.

La situation financière restera donc une préoccupation pour l'année à venir, mais pas une idée fixe.

En effet, le directeur général, prêté par le Fédéral au moins jusqu'en juin 1985, tient à souligner que "L'ensemble des opérations semble prendre une direction plus *business*. Les budgets sont réalistes, le contrôle budgétaire est serré et l'administration est plus rigoureuse.

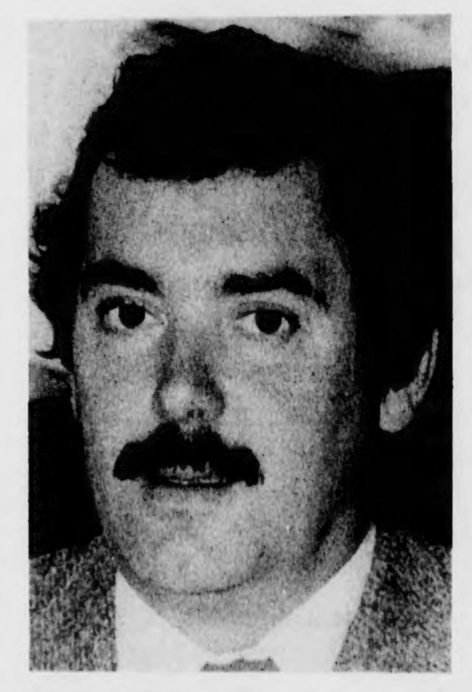
Ceci dit, "la priorité numéro un restera la fête d'hiver" indique Raymond Bisson, ancien vice-président responsable de la fête, engagé au conseil d'administration depuis deux ans.

Le successeur de Léo Teillet veut aussi que le Festival "travaille de très près avec la communauté. Il faut renseigner encore davantage les bénévoles, oeuvrer en étroite collaboration avec eux".



Noël Joyal. Il restera directeur général du moins jusqu'en juin 1985.

Raymond Bisson est particulièrement conscient de la nécessité, pour le Festival, "de projeter une bonne image". En partie parce que, durant les années passées," on parlait continuellement de déficit. Les gens se posaient des questions".



Raymond Bisson. Le besoin de travailler de près avec la communauté.

Qui au conseil?

Aujourd'hui, les responsables du Festival sont confiants dans le redressement des comptes du Rendez-Vous, la source des pertes financières pour 83/84. D'autant plus, précise Raymond Bisson, "qu'on peut mettre sur pied une excellente fête d'hiver en faisant un profit".

Côté conseil d'administration sur les 13 membres, on remarque l'entrée de cinq nouveaux: Patricia Courcelles, Jean Beaudry, Richard Clément, Adrien Gaboury et Michel McDonald. Les autres sont: Jean Suszko, Laurent Bisson, Gérald Turenne, Lawrie Thibert, Monique Roy, Robert Clément, Denis Hamel, Léo Teillet (président sortant) et Raymond Bisson.

Bernard BOCQUEL

Attention: produits dangereux

De nouveau règlements portant sur la manutention et le transport de produits dangereux ont été présentés à l'assemblée législative par le ministre de l'environnement Gérard Lécuyer.

Le nouveau projet de loi prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 50 000$ pour un refus de se conformer à la loi. En vertu du nouveau bill, les transporteurs de produits dangereux devront être détenteurs d'un permis à cette fin. Aussi, ils devront être protégés par des assurance adéquates et se conformer à des procédures spécifiques.

Il reste cependant à trouver un endroit pour disposer des déchets dangereux dans la province.

Ghostbusters: *un film à entendre*

Fantômes de New York, méfiez-vous! Ecto-I rôde les alentours. Cette vieille Cadillac que conduisent les membres d'une équipe qui se donne le devoir de lutter contre ce qui n'existe pas.

Ghostbuster: ce n'est pas la fin du monde. L'histoire, si elle existe, place des hommes de génie au centre de l'aliénation mentale.

Des parapsychologues malades, rejetés par la société, valorisés par la presse, qui ont réussi à identifier toute présence "psychokinothique".

Ces braves gens se donnent le devoir, pour un prix modique, de nettoyer les rues de New York.

New York, le nouveau crachoir des revenants de la terre. Pas possible. Il y en a même un qui prend un plaisir exagéré à se gaver de hot-dogs. *Only in America!*

Qualifié de comédie pour la nouvelle génération, ce film offre avant tout un texte qui joue avec les mythes américains entourant le monde surnaturel. On se met les doigts dans l'ectoplasme d'Uncle Sam!

Ironiquement, deux des comédiens principaux, Dan Aykroyd et Rick Maranis, sont Canadiens.

Plate? Infiniment drôle? En se posant ces questions, on s'aperçoit qu'on est en train de marcher sur la corde raide qui sépare la folie de la santé, mentale. Rien n'est réel, tout se moque de la réalité.

Ghostbusters, ce n'est pas un film à voir, c'est un film qu'il faut entendre. Peut-être même deux fois.

Au cinéma Garrick, pour tous avec réserve.

Roland STRINGER



Ghostbusters: drôle!



"Le Manitoba français Hier et Aujourd'hui"

Ouverture officielle le 1er juillet à 17h00

L'exposition continue jusqu'au 31 août

Fête du Canada:

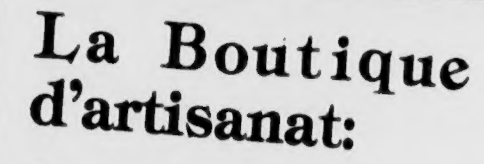
Vous apportez le pique-nique

Nous fournissons:

- les barbecues
- les jeux pour enfants
- le spectacle avec le 100 Nons et le groupe Soleil
- les feux d'artifice

le 1er juillet de 17h00 à 22h30

Fêtons le Canada ensemble!



Pour des petits trésors faits à la main par des artisans franco-manitobains

- Ouverture officielle le 1er juillet à 17h00

Heures:

lundi, mardi, mercredi	12h00 à 18h00
jeudi, vendredi	10h00 à 22h00
samedi	12h00 à 18h00

Au Foyer les 28, 29, 30 juin: "Musique du Jour"

Cette semaine:
Les spectacles de la Saint-Jean

Ateliers d'été:

Dernier appel

Introduction aux Arts plastiques du 9 au 20 juillet

Décor de scène du 30 juillet au 10 août

Ateliers de musique populaire du 3 juillet au 21 juillet et du 23 juillet au 11 août

Date limite d'inscriptions: le 30 juin 1984

Pour plus de renseignements: 233-8972

340, boulevard Provencher St-Boniface

Centre Culturel Franco-Manitobain

La LIBERTÉ est reconnue pour sa présentation

C'est le côté esthétique de l'hebdo manitobain, La LIBERTÉ, qui a été remarqué par le jury des prix d'excellence de l'Association de la presse francophone hors Québec, qui tenait la semaine dernière son assemblée annuelle à Ottawa. Le journal a remporté les honneurs pour la Meilleure présentation. Entre autres.

La LIBERTÉ s'est aussi méritée une première place dans la catégorie de la Meilleure annonce institutionnelle, une publicité du Conseil de la coopération parue en quatre couleurs dans l'édition spéciale de Noël en 1983. L'APFHQ décerne à chaque année huit prix d'excellence à sa vingtaine de journaux membres.

Dans le groupe de neuf journaux ayant un tirage de plus de 3 000, le titre de Journal de l'année a été décerné à l'AVIRON de Campbelton (Nouveau-Brunswick), hebdo qui vient d'être vendu à la chaine Québecor (également propriétaire du Winnipeg SUN).

Pour le journal franco-manitobain, qui a bâti une réputation avec le contenu éditorial, les prix du côté présentation sont bienvenus. La LIBERTÉ a aussi remporté deux 2e prix pour ses textes, Meilleur reportage et Meilleure couverture (feature), les deux signés Bernard Bocquel. Il s'agit de "Le New Deal de Desjardins" (21 octobre 1983) et "La nouvelle absolution" (le 2 décembre 1983).

L'hebdo manitobain participait pour la première fois au concours des prix d'excellence de l'Association. Les autres distinctions comprennent les photos, la première page, les promotions et les annonces commerciales.

L'organisme national regroupant les hebdos francophones des milieux minoritaires existe depuis 1976. Il se divise en trois secteurs d'activités: L'APFHQ (un service de consultation et de formation pour les membres), OPSCOM (une agence de placement d'annonces gouvernementales et autres sur le plan national) et la Fondation Donatien-Frémont (un organisme sans but lucratif qui offre des bourses en journalisme).

Jean-Pierre DUBÉ

Le CALENDRIER

Jeudi 21

- Un spectacle de la Saint-Jean sera présenté au Foyer du jeudi au samedi.

- Une exposition des artistes manitobains à l'étranger débutera à la Galerie d'art de Winnipeg. Elle se poursuivra jusqu'au 22 juillet.

Vendredi 22

- La fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie se poursuivra jusqu'au dimanche soir.

Lundi 25

- L'union nationale française tiendra une soirée avec Mme Villavarayan, présidente du conseil exécutif des Français à l'étranger, au 541, rue Giroux, à 20h00.

Jeudi 28

- Bruce Waldie présentera "Musique du jour" au Foyer du jeudi au samedi.

Vendredi 29

- Canada Day et Black Bear Days auront lieu du vendredi au dimanche à Richer.



Les enfants de
Rosaire et Cécile Dupuis
invitent les amis de la famille et la parenté à se joindre à eux pour célébrer le **50e anniversaire de mariage** de leurs parents le 22 juillet 1984. Il y aura une messe à l'église de Saint-Jean à 10h30, suivie d'une réception à 12h00 à la salle centenaire. Votre présence seulement serait appréciée.

L'école du calme

Il n'est vraiment pas inintéressant de se rappeler que les entraîneurs des Bombers sont d'anciens profs.

Les maîtres des Winnipeg Blue Bombers arrivent tous à la même conclusion: entraîner une équipe professionnelle de football ressemble drôlement à l'enseignement.

Tous anciens enseignants, l'équipe d'entraîneurs des Bombers n'hésitent pas à parler du côté pédagogique de leur travail.

"Une main lave l'autre" lance Bob Vespaziani, responsable de la ligne défensive des Bombers. "Bien entendu, l'entraîneur, comme le professeur qui connaît bien son affaire, fera un bon travail."

"Il faut mettre l'accent sur les relations humaines, comme dans la salle de classe" poursuit son collègue responsable de la ligne défensive secondaire, Mike Riley.

"Le football, c'est moins régimenté que l'école quand même" réagit l'entraîneur en chef Cal Murphy. "C'est un peu plus difficile, je pense. Car l'ego entre beaucoup plus en jeu."

Un bon appui

Pour Art Asselta, affecté aux quarts et aux receveurs, il faut surtout savoir faire la transition de la salle de classe au champ de football, de la théorie à la pratique. "J'aime être très analytique et offrir les meilleures options aux joueurs. Il faut leur donner les occasions de réussir."

"Il faut leur faire comprendre l'attaque. C'est nécessaire de savoir **pourquoi** on fait quelque chose. Beaucoup de jeunes ont été élevés dans une philosophie où il fallait seulement courir avec le ballon. Ils pratiquent les mouvements sans savoir pourquoi."

Mais l'ambiance dans les locaux des Bombers s'éloigne du cours classique donné par les Jésuites. C'est en grande partie grâce au "principal", Cal Murphy.

"Quand t'es à la tête d'une équipe, il faut savoir préserver le calme et garder le personnel relax. C'est ce que Cal réussit à faire. Surtout l'année passée pendant l'affaire Brock" commente le seul qui travaillait pour les Bombers durant l'ère de Ray Jauch, Bob Vespaziani. "Coach Murphy démontre plus son ouverture d'esprit. Le public n'a pas vu ce côté de Ray Jauch."

La redondance

Fred Glick, en charge des secondeurs *(linebackers)*, est d'accord: "Il arrive à nous faire rire et garder les choses en marche. Il faut aussi dire que Paul Robson lui donne un bon appui."

"Les règles sont pareilles pour tous. Tout le monde a le même traitement de Cal Murphy" ajoute Mike Riley.

De toute évidence, le père supérieur des Bombers ne se sert pas de la *strappe* noire pour faire observer le code de discipline. "Je suis plus tolérant avec les nouveaux. Mais des fois, il faut leur dire: "Les gars, ne formez pas de mauvaises habitudes si vous voulez rester dans l'équipe" confie Cal Murphy.

Comme dirait Bob Vespaziani: "Les jeunes joueurs sont des hommes. Mais il y a toujours un peu de garçon dans chacun des hommes."

Les Bombers, et bien d'autres équipes professionnelles, adhèrent au système des amendes pour réprimander les joueurs qui ne respectent pas les lois établies par l'entraîneur en chef.

Sur la question de l'alcoolisme dans la ligue de Football Canadienne (LFC), soulevée récemment dans The Globe and Mail, Cal Murphy offre une explication simple: "Dans les sports professionnels *(plus le baseball que le football)*, l'occasion est là pour former des mauvaises habitudes. Avec les voyages et les soirs de libres, c'est facile d'aller prendre une bière." D'où l'influence importante des vétérans de l'équipe.



Roland Stringer

Le 5e QUART

Bob Vespaziani en est convaincu. "Un homme comme John Helton aidait beaucoup à stabiliser une situation et influençait les plus jeunes. Des gars comme John Bonk et Nick Bastaja ont de bonnes habitudes et sont très respectés par les nouveaux".

Si l'école est le reflet d'une communauté, peut-on dire la même chose des Bombers?

Art Asselta ne rejette pas l'idée. "Les Bombers sont très actifs dans la communauté. Quand je travaillais pour les Hamilton Tiger Cats ou les Alouettes de Montréal, on n'encourageait par la participation des joueurs dans la communauté. Cette participation donne souvent un sentiment très positif aux joueurs. On sait qu'on peut dépendre sur la communauté. C'est important."

Ce qui n'empêche pas Bob Vespaziani de souligner l'effet néfaste que peut avoir la presse sur les joueurs. "Sa redondance fatigue l'athlète ou l'entraîneur. Parler de rumeurs d'échange affecte la personne. Il ne faut pas oublier que la plupart de ces gars ont une famille et des enfants."



Les entraîneurs des Blue Bombers: Bob Vespaziani (la ligne défensive), Art Asselta (les quarts et les receveurs), Mike Riley (la ligne secondaire défensive), Fred Glick (les secondeurs), John Gregory (la ligne offensive) et Cal Murphy (entraîneur en chef).

Deux choses s'imposent pour la victoire

"On gagnera dix parties, peut-être douze. Moins que ça sera à cause que tout le monde dans l'équipe se sera cassé une jambe!" a lancé Jolly Turenne, un des douze amateurs de football à qui La LIBERTÉ a parlé la semaine dernière... Les entraîneurs des Bombers ont choisi de ne pas être aussi catégoriques.

Chose certaine, les attentes de la communauté ne surprennent pas. "On a faim pour une coupe!" reprend Art Asselta, l'entraîneur des quarts et des receveurs.

Sans oublier que: "L'année dernière, on a connu quatre défaites dans la pré-saison; on avait perdu Miller, Goodlow et Phason; Brock avait posé des problèmes... Cette année, on a vu un effort pour les remplacer; la communauté peut maintenant s'identifier à de nouveaux visages (Clements, Jones...); et l'équipe d'entraîneurs a mûri. La saison s'annonce bien!"

Où donc réside la force des Bombers? Cal Murphy l'attribue à la vitesse de l'équipe en général. Son collègue, Bob Vespaziani, trouve la défense particulièrement forte. Surtout depuis l'arrivée de Donavan Rose, échangé pour Paul Bennett. "Ça nous donne plus de flexibilité!"



Les Bombers ont affronté les quatre autres équipes de l'Ouest pendant la pré-saison. La menace: définitivement les Lions de la Colombie Britannique. Peut-être la Saskatchewan.

Les points faibles? "Remplir les bottines de John Pointer demeure une préoccupation" informe Fred Glick, le responsable des secondeurs. "Trouver quel'un d'aussi fort que Tyrone Jones pour jouer à côté de lui sur la ligne défensive nous donnerait beaucoup plus de productivité" ajoute son homologue Bob Vespaziani.

Pour Cal Murphy, deux choses s'imposent pour goûter la victoire. "La défense doit faire plus de revirements (*turnovers*) et il faut se préoccuper de la position du ballon sur le champ avant de penser aux points."

Garder le même plan

Sera-t-il possible de changer le plan durant une partie? "Non, tu ne le changes jamais. Il y a assez dans le plan même qui peut être changé. Par exemple les formations. Il faut simplement travailler à l'intérieur du plan que t'as choisi."

La menace cette année? Pour Bob Vespaziani, c'est la Saskatchewan, dans l'Ouest, qui surprendra cette année. Dans l'Est, définitivement Ottawa. Peut-être Toronto ou Montréal.

Fred Glick est du même avis. "C'est très tôt pour le dire. Mais le consensus parmi les entraîneurs, c'est que la Saskatchewan sera forte cette année."

Traduire le football

Sur les 36 joueurs d'une équipe, 19 doivent être Canadien (non- import).

Canadiens?

Cal Murphy explique: "C'est quelqu'un qui n'a pas eu d'entraînement au niveau secondaire aux États-Unis. Par exemple, un Américain qui n'a pas joué de football au niveau secondaire, disons qu'il a joué au basketball, est considéré. Canadien. Par contre, quelqu'un avec un passeport canadien n'est pas nécessairement considéré Canadien par la Ligue."

Un autre terme qui fait hurler les spectateurs: les compensations futures (*future considérations*).

L'entraîneur Murphy ne va pas par quatre chemins: "C'est souvent la même chose que dire "rappelle-toi de moi". Pas plus. Il se peut que, parfois, ça soit une façon de trouver une job pour un joueur. C'était le cas pour Roger Taylor et Garry Thompson, avec les Buffalo Bills."

REPÈRES

L'électricité, ça paye!

Le Manitoba vendra pour une valeur de trois milliards 200 millions de dollars d'électricité aux États-Unis. Le ministre de l'énergie, Wilson Parasiuk, a laissé savoir la semaine dernière que les derniers détails d'une entente venaient d'être conclus avec la Northern States Power de Minneapolis.

D'après Wilson Parasiuk, le Manitoba retirera plus d'un milliard 700 millions de dollars de profits de cette entente échelonnée sur 12 ans.

Keystone

Une nouvelle association agricole vient d'être formée à Winnipeg. Il s'agit de la Keystone Agricultural Producers.

Ce groupe est appelé à remplacer le Manitoba Farm Bureau, cette association qui a connu de nombreux conflits, surtout au sujet des tarifs au Nid de corbeau. La nouvelle association, selon sa constitution, se veut représentative de tous les fermiers. Plus de 600 agriculteurs sont actuellement membres. Aussi, l'association aurait l'appui de la plupart des coopératives et des offices de commercialisation.

Les nouveaux patrons: des étudiants

Cet été, des milliers d'étudiants seront à la recherche d'un emploi afin de gagner de l'argent pour poursuivre leurs études en septembre. Certains auront la chance, d'autres les blues, encore d'autres le coup de génie.

Virginia Menzie, coordonnatrice des services d'emploi pour étudiants a donné quelques statistiques: depuis le mois de mai, 6 600 étudiants ont été enregistrés au centre d'emploi de Winnipeg; 5 500 candidats ont passé des entrevues; de ceux-ci, entre 1 600 et 1 700 ont réussi à se décrocher un emploi.

Selon la coordonnatrice, le taux de chômage est actuellement de 1.4 pour cent plus bas que l'été dernier. Le centre a affiché une liste de 2 200 emplois, ce qui représente une augmentation de 25% par rapport à l'année dernière. "Plus de 50 pour cent des étudiants inscrits trouveront du travail. La perspective d'emploi est plus rassurante qu'en 1983.



Virginia Menzie: Les étudiants qui lancent leur propre entreprise font preuve d'initiative.

Toutefois, certains seront découragés par de vaines recherches et finiront par chômer. Par contre, certains, las de faire la queue aux centres d'emploi et/ou d'user les semelles à courir les rues à la quête de travail, feront preuve d'initiative. Ils lanceront leur propre entreprise.

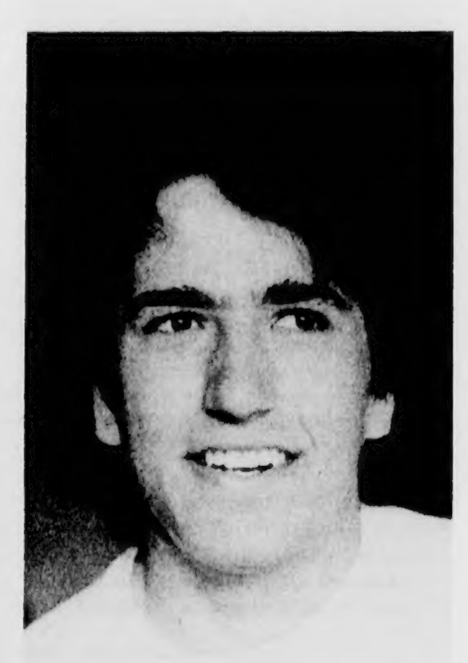
Quels genres d'entreprises verront le jour au courant de l'été? Plusieurs vont déjà bon train: services de garderie, tonte de pelouse, jardinage, travaux ménagers, lavage de vitres, vente de fruits ou de fleurs dans les rues, peinture, soin des plantes et animaux pour les vacanciers et services de traiteurs. Il y a autant d'entreprises que d'entrepreneurs.

Des idées...

"On en avaient marre d'attendre en ligne pendant des heures, pour se retrouver avec un "lead" qui menait nul part," se sont lamentés Paul Teixeira et Laverne Cayer, étudiants à l'Université du Manitoba. Cet été, ils sont gérants de l'entreprise estivale Pro College Painters à Winnipeg et embauchent de 65 à 70 étudiants pour peinturer des maisons.

"La façon de remédier au problème de chômage c'est de se créer un emploi, a expliqué Paul. C'est l'occasion rêvée de faire preuve d'ingéniosité et de découvrir ses capacités."

"Il est important de ressentir de la satisfaction personnelle pour un travail bien accompli," a ajouté Laverne.



Laverne Cayer: En étant patron on a plus de flexibilité. Et plus de responsabilités.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il n'est pas nécessaire d'avoir une idée très originale. Il suffit d'adapter un service existant pour lequel il y a une demande et qui répond à ses aptitudes et ses intérêts.

"Ayant déjà travaillé à laver des vitres, j'ai pu transférer l'expérience et les techniques acquises pour mettre sur pied ma propre entreprise, a souligné Peter Babb, fondateur de la compagnie All Clear Windows Inc., et étudiant en sciences à l'Université du Manitoba. Pourquoi les étudiants se fient au centre d'emploi plutôt que de lancer une entreprise, me dépasse. Il y a plein d'idées à exploiter.

Virginia Menzie applaudit leurs efforts : "L'idée est excellente. Ces étudiants démontrent une initiative qui impressionnera leurs futurs patrons."

Ces entrepreneurs universitaires sont unanimes: c'est très satisfaisant d'être son propre patron, d'exécuter un travail à sa façon et d'agir selon ses goûts et ses idées. L'expérience personnelle et professionnelle



Peter Babb: J'aime être patron. Je ne pourrais plus travailler pour un autre.

acquise est imbattable. La flexibilité et les heures, un atout. Le patron, un coeur.

Quels sont les critères nécessaires pour réaliser une entreprise? Un esprit d'initiative, une attitude positive, une persévérance, un désir de travailler, une débrouillardise et une confiance en soi caractérisent ceux qui répondent au défi.

Comment faire pour commencer un commerce? Une fois la décision faite, la planification s'avère primordiale. Tout est à prévoir dès le début: sonder le marché, prendre connaissance des exigences légales, organiser l'entreprise, acheter des assurances et trouver le financement.

Toutefois, a assuré Peter Babb, il est possible de démarrer sans emprunter de l'argent, en utilisant de l'équipement qu'on possède déjà ou qui appartient à la famille ou aux amis.

Le danger semble-t-il, est de voir trop grand et d'accorder trop peu de temps à l'exécution d'un travail. "Au début on peut être retardé par des problèmes imprévus, a averti Paul Teixeira. Par contre, après quelques accrocs, ça roule."

Et la publicité? Elle se fait le plus souvent de bouche à oreille, si le travail accompli et le produit sont de qualité.

Ceux qui ont osé se lancer sont d'accord: "Réussir une entreprise grâce à ses efforts est un plaisir et une joie sans pareil."

Gisèle CHAMPAGNE

Les Québécois honorent un militant manitobain

La Société Saint-Jean-Baptiste a créé cette année un nouveau Prix, le prix Séraphin-Marion, qui sera décerné annuellement à une personnalité francophone hors Québec pour souligner son militantisme exceptionnel à la cause. Maurice Gauthier de Saint-Boniface est le premier lauréat.

Le Prix a été remis dimanche dernier à Montréal lors d'un banquet national commémorant le 150e anniversaire de la fondation de la Société. M. Gauthier, le représentant du Manitoba et de la Saskatchewan pour le Commissaire aux langues officielles a accepté le Prix, accompagné d'un chèque de 1 500$, en la présence de quatre de ses enfants qui vivent maintenant au Québec.

"Il va sans dire que vous étiez le francophone hors Québec tout désigné pour être le premier à qui notre Société devait décerner son nouveau Prix," a dit le Président de la SSJBM, Gilles Rhéaume.

L'idée d'un banquet national réunissant toutes les associations de francophones d'Amérique lui est venue lorsqu'il a constaté le peu de mobilisation provoqué par le triste sort fait aux Franco-Manitobains au cours de la dernière année dans leur province.

Il n'est donc pas surprenant que le nom d'un Franco-Manitobain ait été retenu pour le premier Séraphin-Marion. La contribution de Maurice Gauthier à la cause francophone au Manitoba est bien connue: il a oeuvré dans la plupart des organismes de la communauté, notamment comme Président de la SFM dans ses débuts.



Maurice Gauthier: Si nous parlons la langue de nos père...

Séraphin-Marion, décédé l'an dernier à l'âge de 87 ans, était un historien franco-ontarien engagé dans la défense des droits des francophones d'Amérique.

En 1984, leur nombre s'élève à environ 22 millions, dont 14 millions aux USA. Quelque 60 pour cent de ces derniers seraient assimilés à la langue et à la culture anglaises.

"C'est au nom de toute la communauté franco-manitobaine, pour la lutte qu'elle mène depuis près de cent ans, que j'accepte cette distinction, a déclaré M. Gauthier lors du banquet national. Cette dure lutte contre la plus flagrante injustice, contre le racisme le plus bas, contre la bigoterie la plus amère qui, on le sait, s'est particulièrement envenimée depuis deux ans."

Il faut savoir composer avec vos intérêts



Joanne Therrien Sabourin
consultante

LE SAVOIR AFFAIRES

Si vous gardez un compte ou véhicule d'épargne, est-ce que vous maximisez le retour sur votre placement? Une des choses à vérifier c'est de vous assurer que votre intérêt se compose.

L'effet de l'intérêt composé versus l'intérêt simple n'offre aucune comparaison. Si notre ancêtre Champlain avait placé 1$ dans une institution financière en 1608 à un intérêt **composé** de 8% l'an, il aurait accumulé de nos jours un retour de 900 milliards de dollars. S'il avait eu le malheur de le placer à un intérêt **simple**, il n'aurait accumulé que 31$08.

Une épargne qui gagne un intérêt simple offre habituellement un retour une fois l'an et n'est pas sujet à être réinvesti. Par contre, en réinvestissant vos intérêts à chaque année, vous gagnerez de l'intérêt **sur** votre intérêt en plus de votre capital. C'est ce qu'on appelle l'intérêt composé.

En termes contemporains, un canadien qui fait un placement de 1 000$00 à l'âge de 25 ans peut s'attendre à un bon retour à l'âge de 65 ans. Voici les deux options qui lui sont offertes.

à intérêt simple à l'âge de 25 ans	à intérêt composé à l'âge de 25 ans
Intérêt 4 000$	Intérêt 44 251$
1 000$ Capital	1 000$ Capital

* taux d'intérêt de 10%

Le même 1 000$ a rapporté 9 fois plus en intérêts lorsqu'il était composé.

Bien que la majorité des institutions financières offrent maintenant cette alternative, il est mieux de vérifier avant de faire un placement. Au cas où l'intérêt se compose plus d'une fois l'an, tant mieux pour vous.

Si vous pensez à long terme, vous pourriez investir 1$ pour le bénéfice de vos petits-enfants.

Un Nouveau Départ pour les femmes

Les mères ont des options

Jung a parlé "d'individualisation"; Maslow "d'auto actualisation"; l'auteure de Passages. Gail Sheeney, "du gain de son authenticité". Tous définissent cet état d'épanouissement intérieur qui permet à l'individu de connaître et d'utiliser au maximum son potentiel tout au long de la vie. Pour les femmes, un programme de soutien s'organise à Saint-Boniface.

Beaucoup de femmes de 35 à 55 ans, en sont à leur deuxième élan et cherchent une autre voie pour s'épanouir. Ces femmes ont fini, ou sont sur le point de finir, leurs tâches maternelles. Elles envisagent le besoin de redéfinir leurs rôles, leurs capacités et leurs désirs. Leur vie prend un tournant important et une remise en question s'impose. Maintenant, où en suis-je? Que vais-je faire? Quelles sont mes ressources et mes options? Seule, cette période de transition peut s'avérer particulièrement difficile à franchir.

Dès cet automne, le programme d'orientation Nouveau Départ, parrainé par le Collège communautaire de Saint-Boniface, sera offert aux francophones qui éprouvent le besoin d'élargir leurs horizons. Il s'agit de 12 rencontres de trois heures et demi chacune, réparties en deux volets: l'introspection et l'évaluation personnelle: le choix des options.

La coordonnatrice, Rita Lécuyer, a expliqué la raison d'être du programme: "Ces femmes sont prêtes à passer à l'étape suivante, de réaliser leur idéal personnel et professionnel mais manquent d'orientation.

Les buts du programme sont: permettre aux femmes de s'auto-évaluer et s'auto-orienter; aider les femmes à choisir entre le travail au foyer, la participation à des activités bénévoles, le retour aux études, un travail à l'extérieur, ou une combinaison des quatres; assurer un encadrement et un soutien moral.



Rita Lécuyer: L'expérience acquise au foyer peut servir de tremplin.

Selon la coordonnatrice, elle est convaincue de l'accueil favorable que les Franco-Manitobaines réserveront au programme d'après le succès ailleurs au pays. Depuis 1977, Nouveau Départ a desservi une population de 6 000 femmes au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

"Le plus grand obstacle est la peur du changement et le changement lui-même. Malgré l'incertitude, la plupart des femmes veulent aller de l'avant. Une bonne orientation est le premier pas sur le chemin de l'équilibre. Ainsi on peut éviter bien des échecs, des découragements et des abandons."

Gisèle CHAMPAGNE

Ligue de soccer mineur de la Seine

Débutants

	G	P	T
Calures	8	1	16
Colibris	7	3	14
Cotingas	7	5	14
Tangaras	6	3	12
Loriots	4	6	8
Malures	2	9	4
Loriquets	1	8	2

Vétérans

	G	P	T
Cavaliers	10	1	20
Moussaillons	8	3	16
Corsaires	6	4	12
Incorruptibles	5	6	10
Patriotes	5	7	10
Flibustiers	4	7	8
Mousquetaires	0	10	0

Les compteurs

Michel Normandeau	21
Daniel Goffinet	19
Philippe Gauthier	13
Marc Dufault	10
Patrick Fournier	9

Joseph Beauchemin	28
Stacey Seidler	25
Michel Dumaine	24
Roméo Petit	22
Marc Prescott	9



CEFCO
Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest

Ou sont-ils? Ou sont-elles?

Alarie, Doris - 1980
Allain, Denyse - 1977
Amyot, Georges - 1930
Audette, Pierre - 1978
Auger, Jacques - 1961
Baudais, Garth - 1972
Baudry, Raymond - 1969
Beaudette, Jeannine - 1967
Bérard, Denise - 1971
Bérard, Nicole - 1980
Bérard, Richard - 1964
Bernardin, Gisèle - 1974
Bibeau, Maurice - 1946
Bilodeau, Edmée - 1976
Boon, Julia - 1965
Bosc, Evelyne - 1982
Boucher, Sylvio - 1973
Boulanger, Georgette - 1968
Brisson-Kelsh, Léonne - 1982
Brunel, Alain - 1981
Campagne, Carmen - 1981
Catellier, Rachel - 1970
Chabbert, Guy - 1966
Champagne, Henriette - 1978
Chaput, Paul - 1962
Chartier, Marc - 1963
Chouinard, Catherine - 1980
Clare, Nancy - 1978
Cloutier, Jean - 1954
Cloutier, Louise - 1978
Courcelles, Louise - 1982
Daigneault, Dorothée - 1983
Delaquis Robert - 1967
Delorme, Antoinette - 1975
DeRepentigny, Michel - 1962
Deroche, Jocelyne - 1978
DeRocquigny, Annette - 1976
DeRocquigny, Nicole - 1976
Désautels, Fernand - 1959
Deschênes, Denis
Desrosiers, Maurice - 1953
Doiron, J.-Thomas - 1975
Dubois, Anita - 1981
Dubois, Gustave - 1964
Dupont, Simone - 1983
Dupuis, Arthur - 1976
Fenez, Paul - 1970
Ferraton, Guy - 1980
Ferreira, Maria - 1974
Foidart, Cécile - 1979
Foidart, Dianne - 1969
Forest, Monique - 1980
Fraser, Jocelyne - 1981
Fréchette, Jean-Pierre - 1974
Gagnon, Lucienne - 1982
Gaudet, Martin - 1967
Gautron, Claude - 1983
Georges, Jacques - 1975
Guppy, Ralph - 1976
Habel, Fernand - 1975

Les lettres adressées aux personnes ci-haut mentionnées ont été retournées au CEFCO avec la note: ADRESSE INCONNUE. S'il vous plaît nous aider pour la publication d'un **Répertoire des Anciens et des Anciennes du Collège**. Veuillez communiquer tout renseignement à Paulette Damphousse au 233-0120 (poste 147).

Quand je dis peuple, mon coeur bat plus vite



Claude Blanchette

INTERROGATION

Quand j'entends "peuple", je lève les yeux. Quand quelqu'un proclame "notre peuple", je tends l'oreille. Quand je dis "mon peuple", mon coeur bat plus vite!

Oui, ce petit mot de rien du tout évoque une réalité qui le dépasse largement. Nous naissons dans un peuple, nous grandissons à l'intérieur d'un peuple, nous oeuvrons pour un peuple. Ce peuple nous transmet son histoire, comme par osmose; il nous transmet son héritage et ses traditions, sa fierté et son audace, ses luttes et ses défaites dans le sang même qui nous vient de nos ancêtres.

Qui dit peuple, dit racines, source de vie, pays, visages façonnés, destin commun, souffle de vie, souvenir précieux, présent vivace, avenir assuré.

Personne n'entre dans un peuple par une cotisation; soit qu'on y naisse, soit que le peuple nous incorpore. Personne ne sort d'un peuple par une dpcision capricieuse; on ne renie pas ses racines comme ça, on y demeure même si on choisit de vivre en marge.

On n'est pas peuple seul; on y vit des relations fraternelles et l'avenir de chacun est intimement relié à l'avenir du groupe. Un peuple n'est jamais fermé sur soi; il est ouverture et accueil, sans jamais perdre son fondement original, unique et essentiel.

Oui, quand j'entends "peuple", je lève les yeux. Quand quelqu'un proclame "l'Église est un peuple", je tends l'oreille. Quand je dis "Église, peuple de Dieu", mon coeur bat plus vite!

Car l'Église est véritablement et authentiquement un peuple. Elle est le rassemblement de personnes qui ont une même histoire, un même héritage, des traditions communes, une fierté et une audace. Un seul sang lui coule dans les veines, celui de Jésus Ressuscité. Elles est un peuple avec des racines qui remontent à Abraham, Moise, David, Pierre et Paul, et qui encore!

Vous vous souvenez de la "litanie des saints"? Voilà nos racines, nos ancêtres dans la foi, les "vieux" de chez nous! Ce peuple-Église est source de vie, il nous nourrit par la Parole et par les sacrements, par la Tradition et par l'histoire, par la pensée et par la prière. Il a son propre souffle de vie, souffle venu d'ailleurs, don de Jésus, Esprit-Saint.

Personne n'y entre par sa seule volonté. Nous "devenons" membre de ce peuple par les eaux du baptême. Personne ne s'arroge ce droit. C'est un don gratuit du Père. On ne paie pas pour y entrer. Dieu nous y accueille par son Fils dans l'Esprit. Personne n'en sort par une décision capricieuse. Notre place y est toujours marquée et le peuple nous attend toujours si on choisit de vivre en marge. Et ce peuple-Église, c'est une foule de personnes qui vivent des relations de fraternité et d'amour, dans le partage et la charité.

Et ce peuple est ouvert, accueillant aux gens de toutes langues et de toutes races, de toute culture et de tout pays. Mais sans jamais perdre son fondement original, unique et essentiel: Jésus, le Ressuscité.

Oui, quand je dis "Église, peuple de Dieu", mon coeur bat plus vite!

Claude BLANCHETTE, ptre

Somerset

Les élèves lancés dans le plein air



Le groupe d'écoliers avec Jean Brisson et Léo Delaquis.

Au cours de la soirée qui eut lieu à l'Institut collégial de Somerset, le mardi 12 juin, les parents et amis eurent l'occasion d'entendre les élèves de la maternelle à la sixième reproduire les chants qu'ils avaient préparés pour le Festival de la Musique à Saint-Claude.

En plus, la fanfare Tiger Hills Arts Band à laquelle participent plusieurs membres de notre communauté présenta de nombreuses pièces de son vaste répertoire, ainsi que quelques solos.

D'autre part, les élèves de la 5e et de la 6e de l'école Richard de Somerset, accompagnés de deux professeurs, partaient, le 13 juin, pour une session de trois jours de camping au Parc provincial Spruce Woods.

Chaque année, depuis 1980, les élèves de la 5e et 6e participent à cette sortie qui fait partie de leur éducation en plein air. Parmi les activités au programme ces jours-là, notons, entre autres, une visite au désert du Manitoba, une chasse au trésor, ainsi que deux visites aux écuries Spruce Woods Riding Stables.

Huguette BOULET

Saint-Norbert

Une célébration toute spéciale pour les premiers communiants

Un grand nombre de parents, grands-parents et amis assistaient à la célébration en l'honneur de treize (13) jeunes enfants qui faisaient leur première communion le 27 mai dernier.

Comme à l'habitude la chorale a fait vibrer les Coeurs. Une participation toute spéciale était le chant "Comme un enfant", exécuté par trois jeunes: Chantale Beaulieu, Marie-Claude McDonald et Brigitte Sabourin.

L'abbé Pierre Gagné, s'adressant à la foule, souligna que cette célébration était pour les jeunes la plus grande manifestation de Jésus qui se donne à eux pour qu'ils ne soient jamais seuls.

Aux adultes, il rappela que cette journée devrait en être une de réflexion pour tous ceux qui ont un jour fait leur première communion.

Les enfants qui ont fait leur première communion sont: Natalie Balcaen, Léanne Cloutier, Nicole Descôteaux, Philippe Dufault, Micheline Girardin, Natasha Khan, Jesseline Lafond, Tanya Laroche, Lise Lerault, Renée Mailhot, Collin Sabourin, Marc Rampaul et Stéphane Taillefer.

Au nom des parents, Émile Sabourin adressa des paroles de remerciements aux personnes qui ont préparé les enfants pour cette fête: Michelle Chémier, Simone Constant, Marguerite Dumesnil et Julie Lafond, puis tout spécialement l'abbé Pierre Gagné.

Une autre célébration réunissait parents et amis lorsque le 7 juin Mgr Antoine Hacault était présent pour administrer le sacrement de confirmation à 16 jeunes enfants: Michelle Blanchette, Alain Cenérini, Daniel Chémier, Roger Constant, Chantale Fréchette, Angèle Gauthier, Martin Gélinas, Micheline Girouard, Michèle Joyal, Lisa Lafond, Rachel Laurendeau, Robert Lodewyks, Roger Maguet, Donald Meilleur, Christine Nollette et Mélanie Turcotte.

Eugénie FERRÉ

On reconnaît les enfants qui ont fait leur première communion, tenant en main un cadeau souvenir de l'abbé Pierre Gagné.

Club Oasis, Comité Louis Riel: un bilan

Un autre projet du Club Oasis a connu un franc succès.

Il s'agit de la vente des billets dans le but de recueillir des fonds pour le club. Une trentaine de personnes assistaient à une soirée récréative au local le 12 juin, durant laquelle avait lieu le tirage des billets gagnants.

Il s'agit de: Amédée Marion (tapis mural), Robert Siddal (panier de provisions 75$), Jeanette Roy (tapisserie), Jocelyne Constant (25$) et Gérard Emond (prix d'entrée).

Les recettes de la vente des billets se chiffraient à 742$.

Le comité Louis Riel de Saint-Norbert a lancé une campagne de souscriptions dans le but de faire ériger un monument à la mémoire de Mgr Ritchot et de Louis Riel. L'objectif de cette campagne est fixé à 15 000$, et le comité a déjà reçu un montant de 2 000$.

Toute participation à ce projet sera gracieusement acceptée. Rappelons que le président du Comité est Gérard Lagacé (269-1846) et la secrétaire-trésorière Denise Vigier (269-3687)

Notons aussi qu'après une année bien remplie d'activités diverses, les organismes vont prendre quelques semaines de repos. Afin de bien terminer leur année, les membres de la Ligue féminine catholique étaient chaleureusement accueillis chez Gérard et Gemma Lagacé, le 14 juin pour un souper Barbecue et une soirée amicale et divertissante.

Aussi, les membres s'engagent à vendre des billets pour un tirage qui aura lieu lors d'une "Foire d'Automne" qui sera organisée par la Ligue.

Le Comité culturel va aussi suspendre temporairement ses activités, mais annonce qu'il prejette d'organiser une deuxième "boutique d'artisanat" l'automne prochain.

Donc avis aux artisans!

La Broquerie

Nouveaux propriétaires

L'hôtel de Marchand a de nouveaux propriétaires. Il s'agit de Annette Tétreault et de Fernand et Ginette Piché.

Ces derniers seront au bar à partir de lundi le 25 juin. On compte continuer essentiellement dans les traces d'Adelmar Maquin, propriétaires les dernières années de l'établissement.

N'oublions pas la fête de la Saint-Jean à la Broquerie. Gilles Rhéaume, président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal viendra même faire son petit tour.

Il sera de passage samedi entre 13h00 et 14h00 et espère rencontrer le plus de Franco-Manitobains possible.

À noter aussi que le musée local sera ouvert toute la fin de semaine. Amenez les petits, on a tout prévu pour eux.

Rino OUELLET



SAMEDI

À 12h45: les amateurs de soccer ne manqueront pas la demi-finale du Championnat d'europe des Nations qui leur parviendra de Marseille.

À 19h00: CINÉMA: À l'affiche: FANTASTICA, une comédie musicale de Gilles Carle avec Carole Laure et Lewis Furey dans les rôles principaux.

DIMANCHE

À midi: Dans le cadre de l'Univers des Sports, nous vous présenterons le Grand Prix de Formule 1 de Détroit.

À 18h30: Concert Claude Dubois.

À 20h50: Spécial Saint-Jean, un spectacle intitulé "Charlebois surprise" au cours duquel ce grand interprète de la chanson sera entouré de plusieurs artistes.

À 22h50: Participez aux fêtes du Québec, cet été.

LUNDI

À 18h30: Pour vous détendre, ne manquez pas dans le cadre de la série NOUS LES COMIQUES, la comédie policière LES MARLOUPINS, ou l'histoire d'une amitié dans le monde interlope.

À 22h10: QUÉBEC MER ET MONDE un magazine sur les fêtes du Québec, avec des entrevues de personnalités et d'artistes.

MARDI

À 18h30: Retrouvez vos personnages favoris du feuilleton POIVRE ET SEL.

À 19h00: Dans le cadre de la série LES GRANDS ROMANS, nous vous inviterons à tourner une autre page du classique À L'EST D'EDEN, avec Jane Seymour et Lloyd Bridges.

À 22h10: Un petit coup d'oeil sur le Québec, Mer et monde.

MERCREDI

À 19h30: BASEBALL DES EXPOS, retransmission, en direct du Busch Memorial Stadium de Saint-Louis, de la partie opposant les Expos aux Cardinals.

À 23h40: Pour terminer la soirée: ARTISTES ET MODÈLES, une comédie avec Dean Martin, Jerry Lewis et Shirley Mac Laine, l'histoire de deux jeunes gens à la recherche d'un travail.

JEUDI

À 18h30: Dans le cadre des GRANDS FILMS: "BONS BAISERS D'ATHENA", un drame avec Roger Moore, Claudia Cardinale, David Niven et Telly Savalas. Pendant la guerre de 1945, un groupe de prisonniers tentent de s'évader d'un camp dans une île grecque.

VENDREDI

À 10h30: La série "Moi aussi je parle français" explorera les richesses et la diversité de la francophonie acadienne.

À 19h00: Nous vous inviterons à tourner une autre page de la biographie romancée du grand compositeur qu'était Verdi.

à 20h00: Variétés, en provenance de la France, au cours de l'émission SI ON CHANTAIT.

Et tous les jours de la semaine à 18h00, CE SOIR vous offre un tour d'horizon complet des nouvelles survenues sur la scène politique, sociale, culturelle et sportive au Manitoba. Avec Pierre Chevrier et François Riopel.



Otterburne

Du spécial dans l'esprit des fêtes

Dimanche prochain, le 24 juin, à 19h00, les paroissiens, anciens et amis d'Otterburne sont invités à se rendre en l'église Saint-Viateur d'Otterburne pour une célébration toute spéciale.

À l'occasion de l'année cinquantenaire, on veut faire revivre une pratique religieuse des années passées, celle de la Fête Dieu.

Le tout débutera à l'église où on exposera le saint-sacrement. Ensuite, en procession, le très saint-sacrement sera transporté au reposoir qui sera situé près de la rivière-aux-Rats, derrière chez Robert et Joëlle Poirier.

Il est à remarquer que la cérémonie sera présidée par l'abbé Marcel Carrière, enfant de la paroisse, ordonné le vendredi 22 juin en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Après les cérémonies de la Fête Dieu, tous seront invités à se rendre à la salle du sous-sol de l'église où les parents, les amis et les paroissiens pourront rencontrer l'abbé Marcel.

En cette même occasion, également, on baptisera et dédiera la nouvelle salle, qui sera nommée la Salle Saint-Viateur.

Toujours dans l'esprit des fêtes du 50e, les membres de la chorale de la paroisse d'Otterburne - présents et anciens - sont priés de se rendre à l'église le lundi soir 25 juin à 19h00. Ce sera la première rencontre pour préparer la grande fête du 21 octobre prochain.

Par ailleurs, dans l'esprit du 450e anniversaire de l'arrivée de Cartier au Canada et en souvenir des grands voyageurs, un jeune d'Otterburne entreprenait, le 20 juin, un voyage vers l'ouest en canot. Il s'agit de René, fils d'Étienne et de Madeleine Laroche.

Ce voyage, René l'entreprend avec un ami, Jonathan Parminter de Auckland, en Nouvelle-Zélande. Ils partaient sur la Rivière-aux-Rats derrière chez Étienne et Madeleine à destination de Portland, Oregon, en empruntant un véritable labyrinthe de rivières canadiennes dans les quatre provinces de l'ouest.

De Portland, ils se rendront à Vancouver rencontrer deux autres amis, dont un de la Nouvelle-Ecosse et l'autre de Vancouver. Là, ils se prépareront pour la 2e étape de leur voyage: Portland, Mexique, puis le Chili. Et ça, toujours en canot, pour tenter de briser le record du monde!

Le canot utilisé a 6 mètres est en aluminium et peut transporter 1/2 tonne de provisions. René et Jonathan espèrent se rendre à Portland en un peu plus de 3 mois.

Si quelqu'un vewut aider ces jeunes dans leur entreprise, on vous prie de faire parvenir vos dons au soin de Madeleine Laroche à Otterburne..

Par ailleurs, la ligue féminine, se propose de faire un geste concret pour aider le Pregnancy Distress Centre à Winnipeg. À la réunion de septembre, le groupe rassemblera tous les articles donnés soit par les membres ou autres personnes intéressées. Par l'entremise de Cécile Mulaire, un panier sera préparé et apporté au Centre. Le panier consistera de tout article qui pourrait être utile pour un nouveau-né.

Pierre et Evelyne BEAUDOIN

Calendrier

Toutes les personnes intéressées à aider à la préparation de la fête de dimanche, le 24 juin sont priées de se rendre au sous-sol de l'église vers 2h00 dimanche après-midi.

Sainte-Anne-des-Chênes



La 1ère olympiade de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne, qui regroupait 317 athlètes répartis, en neuf pays participants, s'est tenue le 12 juin.

Une parade des athlètes dans les rues du village précédait les compétitions.

108 médailles ont été décernées aux plus méritants. Marcel Gauthier de Radio-Canada agissait comme annonceur à cette cérémonie où les médailles étaient remises aux athlètes
par le défenseur des Jets de Winnipeg, Wade Campbell.

Soit dit en passant, le Canada et la Suède ont terminé à égalité au premier rang. Souhaitons que ce résultat se transporte à Los Angeles en juillet!

Saint-Joseph

Calendrier

Le 24 juin, de 13h00 à 17h00, il y aura un thé rencontre à la résidence de Bernard Sarrasin, à l'occasion du 60e anniversaire de vie religieuse de Sr Aurise Sarrasin, et du 50e anniversaire de vie religieuse de Sr Arthémise Sarrasin..

Les 30 juin et 1er juillet, les membres du Comité du musée invitent à leurs journées de fêtes, parents et amis d'un peu partout, pour s'amuser, chanter, danser à la bonne franquette! Le concours de fer à cheval est à l'affiche, parmi de nombreuses activités.

Le 29 juin, soirée dansante à la Salle de Saint-Joseph à 20h00.

Marie SARRASIN

Des détails sur l'échange d'élèves

Les élèves de la 1ère et la 3e année Immersion de Saint-Adolphe et Portage la Prairie ont entrepris un projet échange durant toute l'année scolaire.

Le 5 juin, les élèves de Portage ont visité Saint-Adolphe. Les classes de 1ère année se sont rendues à une ferme Cottonwood Corner à Grunthal pour la journée, afin de discuter ensemble et de mieux se connaître. Les 3e années ont visité la communauté de Saint-Adolphe.

Le 14 juin, ce sont les élèves de Saint-Adolphe qui se rendaient à Portage. Après une visite au musée Fort-La-Reine, les premières années sont allées à Island Park pour dîner et ont participé à un festival. Les élèves de la 3e année sont allés dîner chez leurs amis et ont ensuite visité la base aérienne.

Ce fut une expérience bien appréciée de tous les participants.

Denise HANCOX
Edmée LE GAL



Les échanges, c'est ben du fun.

Augustine ROCAN
(née Legal)

Paisiblement, entourée de sa famille, Augustine Rocan rendait son âme à Dieu, le 2 mai 1984 au Foyer Youville à Sainte-Anne-des-Chênes.

Son époux Engelbert l'a précédée dans la tombe, le 19 aoûut 1977 et un fils Edmond, le 21 décembre 1982.

Lui survivent: Sr Geneviève, s.g.m.; l'abbé Jean-Louis; Maurice et son épouse Eveline; Denise et son époux Henri Audette, tous de Saint-Boniface. Irène et son époux Norbert Toupin de Saint-Léon; Yvonne et son époux Jacques Mireault; Florence et son époux Aimé Vielfaure; Georgette et son époux Fernand Balcaen; Marie-Thérèse et son époux Léo Nadeau, tous de La Broquerie. Paul et son épouse Lise; Michel et son épouse Colombe; Guy et son épouse Jeanne, tous de la région de Hull, Ottawa. 58 petits-enfants et 53 arrière-petits-enfants; cinq soeurs et trois frères.

Augustine Legal est née à Saint-Pierre-Jolys le 12 février 1897 où elle demeura jusqu'à l'âge de quatre ans. Elle allait vivre à Sainte-Geneviève jusqu'à son mariage le 10 juillet 1917. C'est à La Broquerie qu'elle devait passer la plus grande partie de sa vie.

Les prières furent récitées le jeudi soir 3 mai au Salon funéraire Desjardins. La messe de la Résurrection fut célébrée le vendredi soir 4 mai en l'église de La Broquerie. L'abbé Jean-Louis, vicaire dominical à la Cathédrale et journaliste à Radio-Canada, officiait. Concélébraient avec lui les abbés Léo Couture, curé de la Cathédrale, Odilon Larochelle, directeur du centre de la pastorale, Léonce Aubin, curé de Sainte-Famille, Robert Campeau, curé de Sainte-Marie, Fernand Desjardins, aumônier des soeurs grises et juge officiel au tribunal de la cour matrimoniale, Edouard Banville, directeur au Petit Séminaire, Louis-Philippe Jean, vicaire à la Cathédrale.

Le service de l'autel était assuré par Rino Ouellet et Gilbert Legal. Sr Geneviève Rocan et Irène Toupin agissaient comme lectrices tandis qu'Albert Vielfaure portait la croix.

Les porteurs étaient: Bernard Mireault, Adrien Rocan, Roger Toupin, Noël Rocan, Gilbert Balcaen et Claude Nadeau, tous petits-fils de la défunte. La chorale était dirigée par Jeannine Vermette et Sr Agathe Dorge touchait l'orgue et les solistes étaient Napoléon Boulet et Yvonne Larivière. La quête fut faite par Aimé Vielfaure, Norbert Toupin, Fernand Balcaen et Léo Nadeau.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La direction des funérailles de Augustine Rocan fut confiée au Salon funéraire Desjardins.

REMERCIEMENTS

La famille Rocan désire remercier tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie soit par offrandes de messes, messages de condoléances ou par leur présence aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux membres du clergé, à la chorale de Saint-Boniface, à la chorale de La Broquerie, à l'organiste ainsi qu'aux dames de la paroisse pour le service du goûter.

Saint-Jean

Il a toujours le rire facile

Depuis 17 ans, il faisait la navette scolaire sur le "rang croche" jusqu'à Sainte-Elisabeth et le côté est de la rivière. Les écoliers l'aimaient bien, car il avait toujours une belle façon et le rire facile.

À la fin de juin, Lionel Marion remettra les clefs de son autobus à la Division de la Rivière Rouge pour la dernière fois.

Les jeunes n'oublieront pas facilement cet homme jovial, mais les professeurs le manqueront aussi, car "Ti Nel" était l'un des chauffeurs les plus disponibles pour transporter les équipes sportives ou les groupes à toutes sortes d'événements.

De son côté Lionel, qui a aimé son travail de chauffeur et apprécié la coopération des parents, des jeunes et des professeurs, saura s'adapter à un nouveau train de vie de "retiré" à plein temps (en attendant la pension)!

Florent BEAUDETTE



Lionel Marion

Calendrier

- **le 24 juin**, *à partir de 13h00, fête familiale au parc de Saint-Jean Baptiste: jeux pour enfants, balle "slow-pitch" pour équipes familiales (appelez le 3208), exposition de peintures et sculptures, pique-nique et feu de camp.*

- **le 25 juin**, à 19h30 à la salle du centenaire de Saint-Jean Baptiste, vin-fromage des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm (avec escortes).

- **les 6, 7, 8 juillet, au parc de Saint-Jean Baptiste, tournoi de balle "slow-pitch" des Chevaliers de Colomb (reprise du tournoi annulé par la pluie au début de juin). S'il vous plaît reconfirmer votre participation aux responsables.**

Lorette

Les gagnants

24 équipes de "Mixed-Slow-Pitch" ont pris part au tournoi.

Voici la liste des gagnants: **Catégorie "A"**; 1er prix 400$ (Winnipeg Rib-Shack) -2e prix 300$ (Lorette Dougt-theslugs) - 3e prix 200$ (Saint-Adolphe, Caisse Populaire).

Catégorie "B"; 1er prix 250$ (Saint-Vital Whalers) - 2e prix 150$ (Lorette Little-Rascals) - 3e prix 100$ (Saint-Adolphe Family-Tewol). Une contribution de 75$ fut versée par Gilles Roch, le gérant de l'hôtel Dawson, à l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné; soit celle du Lac-du-Bonnet. Une contribution de 75$ de Claude Desmarais, Dawson Plumbing & Heating fut versée à l'équipe portant les plus beaux uniformes. La juge Thérèse Zeglan de Lorette accorda ce prix à l'équipe de Saint-Vital-Chargers. Le prix d'entrée de 75$, versé par le Magasin Arbez-Taché Tom-Boy, fut gagné par l'équipe de Lorette Little-Rascals.

Lilliane LANSARD

Calendrier

Dimanche le 24 juin, les "Comets" tiendront un tournoi de "Mixed Slow-Pitch". Pour de plus amples informations, Guy Jeanson (878-2277).

Vie sociale

Naissances

Joël, Richard, Germain **Lemoine**, né le 21 février 1984 à l'hôpital Saint-Boniface, fils de Richard et Alice Lemoine de Saint-Vital. Grand-mères: Odile Pilon de Sainte-Agathe et Hélène Lemoine de Norwood.

Jacqueline, Rose, Rolande, Marie, **Bélisle**, née le 28 mai 1984, fille de Gérard Bélisle et de Suzanne Fiola de Saint-Norbert. Parrain et marraine: Raymond et Rolande Fiola.

Rossel, Normand, Joseph, **Lafond**, 8 livres 5 onces, né le 15 juin à l'hôpital Saint-Boniface, fils de Léon et Nicole de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont: Edmond Lafond de Saint-Jean-Baptiste et Noël et Adrienne Roy d'Aubigny.

Bernard, Gérard, Joseph **Grégoire** fils de Luc Grégoire et Lucie Dupas, baptisé en l'église de Notre-Dame-de-Lorette le 8 juin 1984.

Krystle, Jackie, Mary**McDougall**, fille de Colin McDougall et Debbie Proulx, baptisée en l'église de Notre-Dame-de-Lorette le 17 juin 1984.

Justin, Sylvio **Grenier**, fils de Denis Grenier et Catherine McCormick, baptisé en l'église de Notre-Dame-de-Lorette le 17 juin 1984.

Lacey, Marie **Grégoire**, fille de Gilles Grégoire et d'Yvette Désautels, baptisée en l'église de Notre-Dame-de-Lorette le 10 juin 1984.

Renée, Jacqueline **Moquin**, fille de Richard Moquin et Carmen Rivard, baptisée en l'église de Notre-Dame-de-Lorette le 10 juin 1984.

Mariages

Walter **Rowinski** et Simone **Constant**, mariés le 2 juin 1984 à Saint-Norbert.

Roger **Tellier** et Hélène **Proteau**, mariés le 9 juin 1984 à Saint-Norbert.

Roland **Girouard** et Sherrie **Wright**, mariés le 16 juin 1984 à Saint-Norbert.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANTOINETTE CORMIER, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, ménagère à sa retraite, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 25 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 23 juillet 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour de juin 1984.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FERNANDO CHAMPAGNE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, écrivain à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 16 juillet 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 8 juin 1984.

TEFFAINE, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.

Mme Alphonsine Brunel

Le 11 juin 1984 est décédée à l'âge de 89 ans Alphonsine **Brunel** (née Bourrier) au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes. Elle a été précédée par son mari Edouard en 1976 et laisse dans le deuil ses enfants; Alphonse, Roger et son épouse Flore, Anna Enquist et son mari Ernie, Mélina Thorimbert et son mari Julien de Saint-Boniface, Léon et son épouse Marie, Colombe Chabbert et son mari Louis de Notre-Dame-de-Lourdes et Gilbert et son épouse Germaine de Altamont. Trente-quatre petits enfants ainsi que d'arrières petits enfants. Aussi, elle laisse sa soeur Rose Bergeron.

La messe fut célébrée à Notre-Dame-de-Lourdes, par l'abbé Choiselat et les prières furent dirigées par l'abbé Labossière, assisté par l'abbé Magnant en l'église du Précieux Sang à Saint-Boniface.

La famille aimerait remercier les prêtres, les chorales, le lecteur, les porteurs et les Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes pour leur services dévoués et attentifs. Tout cela a fait honneur à notre chère mère, grand-mère et arrière grand-mère. Un merci spécial au salon mortuaire Adam et tous les parents et amis qui sont venus dire au revoir à Alphonsine.

La Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17
est à la recherche
d'un(e) Directeur(trice)

pour l'école élémentaire de Saint-Pierre (niveaux maternelle à 6e français et immersion) pour l'automne '84. Le (la) candidat(e) doit être bilingue (français et anglais) et devra soumettre sa candidature accompagnée de son curriculum vitae pour le 27 juin 1984.

S'il vous plaît adresser vos demandes au:

Directeur général
Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

AUX ANNONCEURS

L'heure de tombée est

LE VENDREDI À 17h00

STYLMAN INTERNATIONAL
est à la recherche
d'un (une) représentant (te) pour service aux clients

Un importateur de vêtements à Winnipeg est à la recherche d'une personne pour un comptoir de service téléphonique. La personne doit parler couramment le français et l'anglais, doit avoir la capacité de bien communiquer avec les clients; il serait préférable d'avoir de l'expérience dans un service téléphonique aux clients ou dans un service de vente et de commande. Écrivez au contrôleur (en anglais s'il vous plaît)

Stylman International
1016, rue Saint-James
Winnipeg, Manitoba
R3H 0K5

La Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17
est à la recherche
d'un professeur (à temps partiel)

pour enseigner dans le programme divisionnaire d'enrichissement. Le(la) candidat(e) doit être bilingue (français et anglais) et devra soumettre sa candidature accompagnée de son curriculum vitae pour le 27 juin 1984. L'entrée en fonction sera le 29 août 1984.

S'il vous plaît adresser vos demandes au:

Directeur général
Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Le Comité directeur du dossier Structures scolaires FPCP/SFM demande

un(e) coordonnateur/trice.

Cette personne devra:

- posséder une bonne connaissance du milieu franco-manitobain;
- posséder une bonne connaissance du milieu éducatif;
- avoir de l'expérience administrative;
- démontrer un bon jugement et de l'initiative;
- avoir la capacité de planification à long et à court terme.

Salaire: à négocier

Faites parvenir votre demande avant le 31 juillet 1984 à:

Le Directeur,
Fédération provinciale des comités de parents
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8



TECHNOLOGUE DE RECHERCHE

Le service de la Géoscience appliquée de l'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell à Pinawa, Manitoba exige un technologue de recherche pour l'évaluation de front du système d'acquisition des données pour le laboratoire de recherches souterrain. Les fonctions comprennent l'opération du matériau et du logiciel de front ainsi que l'entretien des rapports sur papier et des dessins.

Le candidat de préférence sera un gradué d'un institut technique reconnu et aura un B.Sc. général dans une discipline alliée. Le postulant admit aura au moins deux années d'expérience avec l'équipement de communication et d'acquisition des données, de l'expérience en RT-11, RSX-11, VAX-VMS ou des systèmes semblables.

Le salaire initial sera fixé en fonction des compétences et de l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux dont un de retraite, un régime de prévoyance longue durée en cas d'invalidité ainsi qu'un régime d'assurance-maladie/hospitalisation et un régime dentaire. La personne retenue bénificiera, par ailleurs, d'une aide de relogement.

Environ mille cinquante personnes travaillent à l'établissement de recherches nucléaires de Whiteshell qui est situé à cent cinq kilomètres au nord-est de Winnipeg. Pinawa, où habite la majorité des employés, est une ville moderne située sur les rives de la rivière Winnipeg, à proximité de la zone de villégiature de Whiteshell et à environ quinze kilomètres de l'établissement de recherches.

Les hommes et les femmes que ce poste intéresse et possédant les titres et qualités nécessaires sont priés d'adresser leur demande par écrit, accompagnées de tous les détails pertinents, au chef du personnel de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée-Atomic Energy of Canada Limited, **ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHES NUCLÉAIRES DE WHITESHELL, PINAWA,** Manitoba ROE 1LO.



Atomic Energy of Canada Limited Research Company — L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Société de Recherche



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-83-102
DOSSIER: K-4521

Description des travaux: Installation d'un nouveau réseau d'avertisseurs d'incendie, enlèvement du réseau actuel et travaux connexes dans le bâtiment d'hébergement de l'aéroport de Coral Harbour, Coral Harbour (T.N.-O.).

Date limite: le 12 juillet 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Edmonton (Alberta) et Hay River (T.N.-O.)

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-6023

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada

Le Conseil jeunesse provincial Inc.
est à la recherche
d'un coordonnateur/trice
pour l'Année internationale de la jeunesse

Fonctions:
- Travailler en étroite collaboration avec le Directeur-général
- collaborer avec les organismes locaux, provinciaux et nationaux pour une programmation d'activités jeunesse
- voir à ce que la jeunesse ait à sa disposition plusieurs plateaux d'expressions de sa réalité et de son vécu

Conditions d'admissibilité:
- bonne connaissance du milieu franco-manitobain
- bonne connaissance de français parlé et écrit
- croire en la jeunesse

Entrée en fonction: le 20 août 1984

Salaire: à négocier

Toutes personnes intéressées à soumettre sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 6 août 1984 au:

Directeur du Conseil jeunesse provincial
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8
Tél.: (204) 237-8947

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de DONALDA CATELLIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Marcel Catellier, du même endroit, fermier retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 24 juillet 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour du mois de juin 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALEXANDER JOSEPH SAWCHUK, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ouvrier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 23 juillet 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 11 juin 1984.

TEFFAINE, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Simplification de la réglementation sur le câble

Le C.R.T.C. a annoncé son intention de donner suite à des mesures visant à assouplir la réglementation des tarifs des compagnies de télédistribution importantes en permettant aux entreprises de classe A (6 000 abonnés ou plus) et de classe C (entre 3 000 et 6 000 abonnés) de modifier leurs frais d'installation sans approbation préalable du Conseil (Avis 1984-143). Le Conseil a également invité le public à commenter d'autres questions relatives à la réglementation tarifaire. L'apparition de nouvelles techniques ont permis la prestation d'un éventail grandissant d'émissions spécialisées et divers services hors-programmation. De tels développements, ainsi que l'introduction de l'étagement des services de télédistribution et d'autres politiques adoptées par le Conseil ont influé considérablement sur les activités des titulaires de licences de télévision par câble, d'où la nécessité d'un examen public des politiques et pratiques générales du Conseil en matière de réglementation tarifaire. Plus tôt au cours de ce mois, le Conseil a annoncé son intention de simplifier davantage la réglementation tarifaire des petites entreprises de télédistribution de classe B (3 000 abonnés ou moins) (Avis 1984-124). Ces changements leur permettraient non seulement de modifier leur tarif d'installation sans approbation préalable du Conseil mais leur permettraient également l'application de majorations de tarif d'abonnement mensuel non litigieuses sans audience publique ou avis, sous réserve de certaines règles minimales de notification. Selon le président du C.R.T.C., monsieur André Bureau: "Ces propositions reflètent les efforts continus du Conseil d'être encore plus flexible tout en s'assurant que les abonnés soient informés de façon satisfaisante de toute hausse tarifaire proposée et de leur droit d'intervention." De façon à évaluer la faisabilité et les implications de modifications à la réglementation tarifaire des entreprises de télédistribution importantes, le C.R.T.C. invite les intéressés à répondre à des questions telles les procédures à suivre, les critères à considérer et la divulgation de renseignements financiers lors de l'étude de demandes de majorations tarifaires. Le Conseil prévoit publier sous peu, pour fin de commentaires du public, un avis distinct sur la répartition des coûts. Les observations relatives à toutes les questions soulevées dans le présent avis, à l'exception de la partie portant sur la répartition des coûts, doivent être envoyées au Secrétaire général du Conseil (C.R.T.C. Ottawa (Ontario), K1A 0N2) au plus tard le **1er août 1984**. Renseignements: Services d'information du C.R.T.C., Ottawa Ontario K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux : Barrington Tower, Halifax, Nouvelle-Écosse (902) 426-7997; Complexe Guy Favreau, Montréal, Québec (514) 283-6607; Jensington Building, Winnipeg, Manitoba (204) 949-6306; 700 West Georgia, Vancouver, Colombie-Britannique (604) 666-2111.

Canada



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

AVIS AUX CONCESSIONNAIRES

Dossier: SL46110

Projet: bfc Shilo (Manitoba)
Fourniture et l'installation des fournaises à gaz (environ 100) logements familiaux

La date limite de réception des soumissions pour le projet susmentionné est maintenant 3h00 p.m. (heure avancée de l'est) le jeudi 5 juillet 1984.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

L'INSTITUT JOSEPH DUBUC INC.

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Institut Joseph Dubuc Inc., organisme à but non lucratif visant à favoriser la présence du français dans tous les aspects de la vie juridique au Manitoba, est à la recherche d'un directeur général.

FONCTION

- Le candidat choisi dirigera les activités de l'Institut selon les principes généraux établis par le conseil d'administration.
- Il assurera le lien entre l'Institut et les différents intervenants du monde juridique d'expression française du Canada et jouera un rôle de vulgarisation auprès du grand public francophone du Manitoba.
- Il verra en particulier à la confection d'un guide du praticien, de lexiques, de fiches terminologiques, de formules et de divers autres documents.

EXIGENCES

- Le candidat choisi sera membre en règle d'un barreau provincial canadien.
- Il s'exprimera avec facilité en français et en anglais, à la fois oralement et par écrit.
- Il aura idéalement une bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine.

RÉMUNÉRATION

- La rémunération du candidat choisi sera déterminée en fonction de ses aptitudes et de son expérience.

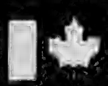
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

- Le plus tôt possible.

LA PRÉFÉRENCE SERA ACCORDÉE AU CANDIDAT DISPONIBLE À PLEIN TEMPS.

Vous pouvez poser votre candidature en faisant parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 30 juin 1984, à:

L'INSTITUT JOSEPH DUBUC INC.
Immeuble Centennial House
310, Broadway, pièce 807
Winnipeg, Manitoba
R3C 0S6



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, ou pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; et 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina Saskatchewan, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 038476 pour les Affaires indiennes et du Nord du Canada
Bloodvein, Manitoba
Complexe de l'école
École

Date de fermeture: le jeudi 19 juillet 1984
Dépôt: 250,00$

DÉPÔT D'ENCHÈRE: Les sous-entrepreneurs pour les commerces électriques et mécaniques devront soumettre leur soumission au "Manitoba Bid Depository Inc., 290, rue Burnell, Winnipeg, Manitoba, pas plus tard que 10h00 (CDST), le mardi 17 juillet 1984, selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)"

PROJET

No 038475 - pour les Affaires indiennes et du Nord du Canada
Bloodvein, Manitoba
Complexe de l'école
Service d'eau et d'égout

Date de fermeture: le vendredi 20 juillet 1984
Dépôt: 250,00$

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association des constructeurs d'Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg et Brandon, Manitoba; Thunder Bay, Ontario.

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Aspirants officiers

(La marine des Forces canadiennes)

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche d'aspirants officiers qu'elles entraîneront aux opérations maritimes de surface et sous-marines. Le programme de formation vous rendra apte à assurer le bon fonctionnement des navires et vous initiera à diverses tâches connexes: contrôle tactique, missions de plongée, maniement de systèmes d'armes, etc.

Ce programme vous offre l'occasion de faire carrière dans la marine des Forces canadiennes et de mettre à profit des connaissances qui pourraient vous valoir des postes de commandement. Vous pourrez aussi être appelés à oeuvrer sur une des toutes nouvelles frégates de la marine.

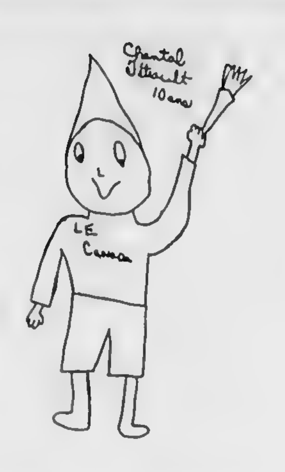
Imbattable... la vie dans les Forces

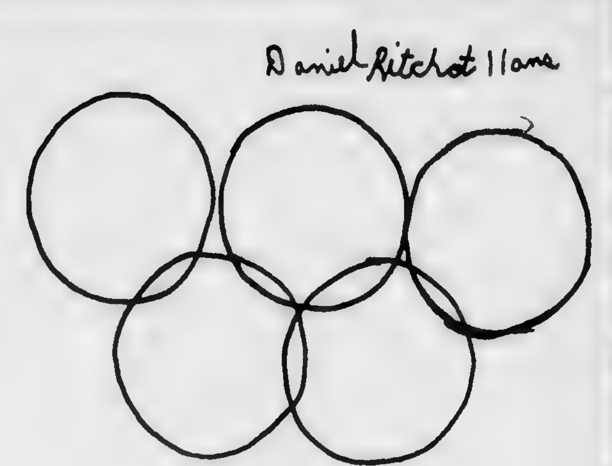
Si vous possédez votre diplôme de Secondaire V, un DEC ou un baccalauréat, visitez le centre de recrutement le plus près ou téléphonez-nous à frais virés — nous sommes inscrits dans les pages jaunes sous la rubrique Recrutement.



Canada

La page de Bicolo





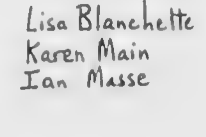
Bonjour!

Les éleves de l'école Pointe-des-Chênes ont eu une mini-olympiade le 12 juin dernier. Les élèves de la cinquième année nous partagent leurs plaisirs de cette journée.



Trouvez les neufs pays qui ont participé au mini-olympique de l'école Pointe-des-Chênes.

1- PJNAO ____________
2- TTAES-IUSN ____________
3- SUDEE ____________
4- XQEIMEU ____________
5- MNGALANLEE ____________
6- GEBQEIUL ____________
7- NLDAHELO ____________
8- NAFCER ____________
9- ADNACA ____________



La journée olympique

La journée a commencé avec une parade dans les rues du village. Après, on s'est rendu devant l'école pour l'hymne national, la montée du drapeau olympique et pour voir un athlète allumer la flamme olympique. Après les cérémonies d'ouverture nous sommes allés derrière l'école pour les jeux.

Les jeux auxquels nous devions participer étaient le lancer du javelot, le lancer de la balle, la course et le saut en longueur.

À la cérémonie, les médailles ont été présentées aux gagnants par Wade Campbell des Jets de Winnipeg. Devinez qui a gagné? C'est le Canada et la Suède, avec 51 points chacun. Bravo! aux deux pays.

Rachel Vincent.

COMBIEN DE MOTS POUVEZ-VOUS FAIRE AVEC LE MOT



Réjean Vermette

Japon

Canada

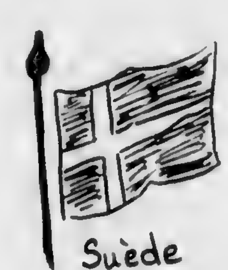
Belgique

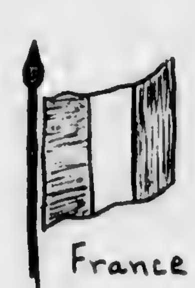
Les Olympiques
C'est pour certains pays
L'Allemagne, la Belgique,
Les États-Unis...

Chacun essaie
De gagner des prix
Beaucoup de médailles
En or et gris.

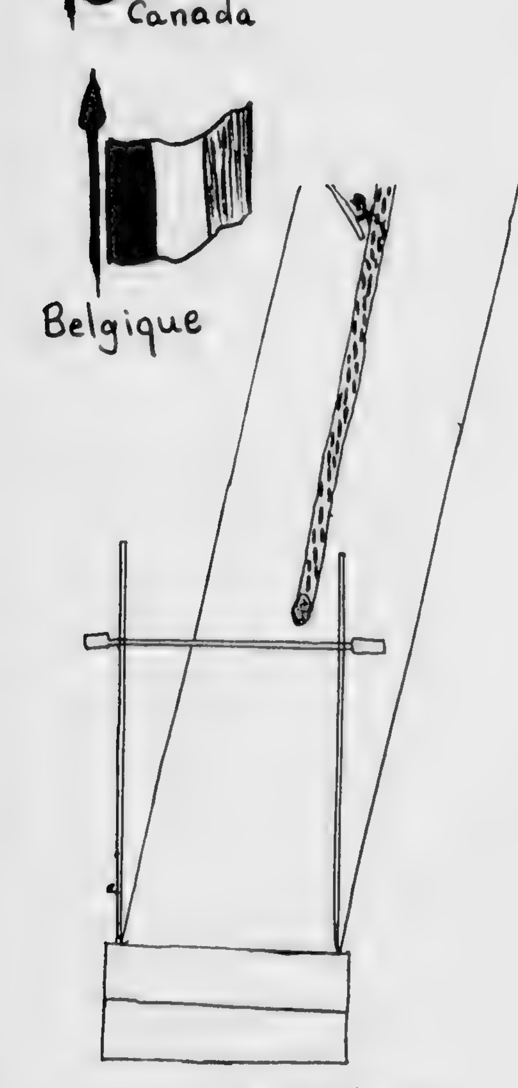
À la fin de la journée
On va annoncer
Qui a gagné
Ces prix si adorés.

Julie Larocque









1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H

20	21	22	23	24	25	26
G	F	E	D	C	B	A

Peux-tu décoder ce message olympique?

15 22   24 26 13 26 23 26   22 8 7   6 13   23 22 8   13 22 6 21   11 26 2 8   10 6 18   26

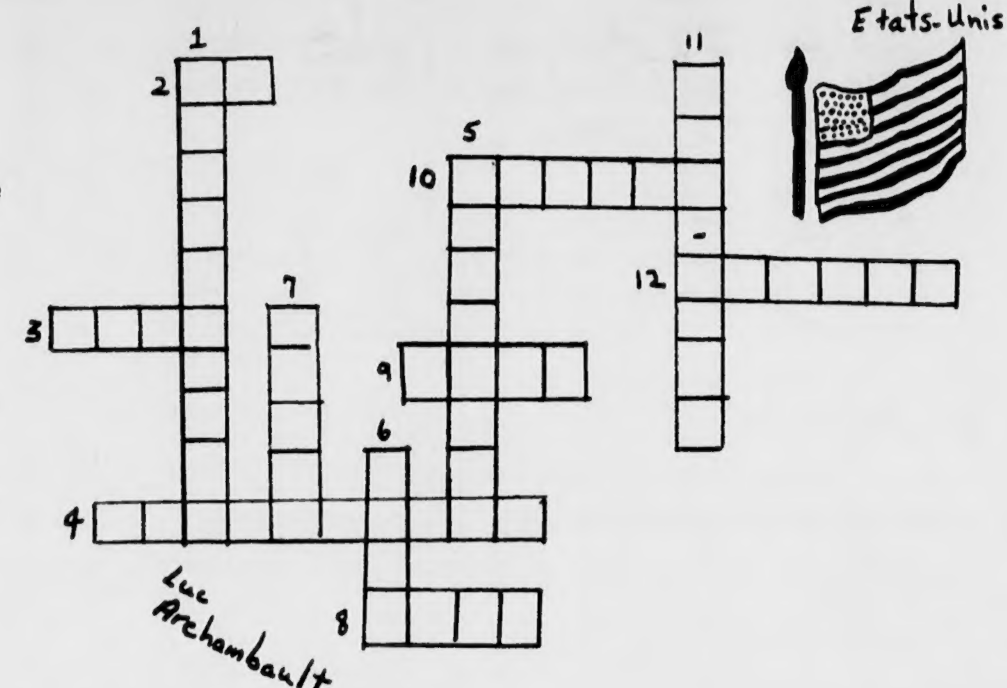
11 26 9 7 18 24 18 11 22   26 6   14 18 13 18 - 12 15 2 14 11 18 10 6 22   23 22   15' 22 24 12 15 22

11 12 18 13 7 22 - 23 22 8 - 24 19 22 13 22 8.

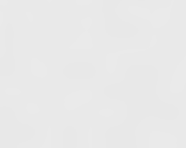
Stéfan Lavack

À la recherche...

1. Un événement sportif qui se passe chaque 4 ans depuis 1896?
2. La médaille que vous gagnez si vous êtes premier?
3. Vrai ou Faux: Les olympiades vont revenir en l'an 1988?
4. Où vont se passer les olympiades cette année?
5. Allant de gauche à droite verticalement les couleurs du drapeau de ce pays sont: noir, jaune rouge?
6. Combien de pays y avaient-ils au mini-olympique de l'école Pointe-des-Chênes?
7. Quel drapeau est blanc et a un cercle rouge dans le milieu?
8. Vrai ou Faux: Il y avait des jeux olympiques en 1895?
9. Combien y a-t-il de cercles dans le drapeau olympique?
10. Quelle médaille gagnez-vous si vous arrivez troisième dans une compétition?
11. Où c'est passé ce mini-olympique?
12. Quelle médaille gagnez-vous si vous arrivez deuxième dans les olympiques?







L'Hymne national de la France

La Marseillaise

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyranie
L'Etendard sanglant est levé (2 fois)
Entendez-vous dans nos campagnes
Rugir nos féroces soldats
Qui viennent jusque dans nos bras
Egorger nos fils, nos campagnes
Aux Armes citoyens
Formez vos bataillons
Marchons, Marchons
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons

Suzanne Lizardin
11 ans

Saint-Malo

Omer Fontaine veut maintenir l'harmonie

Il y a certainement du nouveau dans la Rouge...

Omer Fontaine est le nouveau directeur-général de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge où selon le cliché populaire, il n'y a pas de problème.

Il occupera ce poste dès le 1er août, Omer Fontaine remplacera Louis Druwé, directeur-général par intérim depuis le départ inattendu et malheureux de Lucien St-Vincent, il y a un an.

Natif de, Saint-Pierre-Jolys, Omer Fontaine fut d'abord enseignant au présecondaire à l'École de Saint-Pierre. Depuis les 13 dernières années, il oeuvrait en tant que directeur de l'École élémentaire de Saint-Pierre-Jolys.

Il est un éducateur très actif au sein des organisations professionnelles et communautaires aux niveaux local, divisionnaire et provincial.

M. Fontaine précise qu'il "entend maintenir l'harmonie existante" tout en y apportant ses nouvelles idées et ses talents distinctifs d'administrateur.



Omer Fontaine, le nouveau directeur-général de la Rouge.

Du côté de la piste et pelouse...

Le vendredi 15 juin a fait des athlètes heureux de se voir aussi bien garnis de bleus (des rubans, cette fois) de blancs et de rouges lors des épreuves de piste et pelouse.

Ce succès est attribuable au fait que plusieurs jeunes se sont entraînés avec beaucoup de sérieux: beau temps, mauvais temps.

Dans la catégorie "junior", c'est Robert Coulombe qui est arrivé le premier avec 25 points, puis, chez les filles, ex-aequo Shelley Sydorko et Roxelle Hamonic (13 points chacune).

Pour les "intermédiaires", le nom de Daniel Lambert a été écrit dans tous les 1er carreaux pour un total de 27 points, et Nicole Péloquin a rayonné chez les demoiselles pour s'être ramassé 21 points.

Et enfin dans la division "senior", Michel Roch a compté 22 points alors que Carmen Coulombe en a fait 18.



Piste et pelouse à l'École de Saint-Malo...

Qui sera le (la) plus fort(e) meilleur(e)?

La Chambre de commerce tient à laisser savoir qu'il n'est pas trop tard pour s'inscrire au Concours du Meilleur.

Il suffit de remplir un formulaire, disponible dans toutes les maisons d'affaires du village et de la municipalité, et d'être commandité pour la somme de 10$.

On se souvient que le combat fut des plus serré chez les hommes l'an passé. Et alors, que les uns s'étaient montrés meilleurs à certaines épreuves, d'autres l'avaient remporté au total des points.

Ce qui avait créé une défaite "non-méritée" pour un, laissant la gloire de la victoire à l'autre, le chanceux.



Gilles Rondeau fut donc le grand champion tandis que Jacques Rémillard semblait être le plus fort...

Paulette GOSSELIN

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CÉLINA RICARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 16 juillet 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 8 juin 1984.

TEFFAINE, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.



La Fédération provinciale des comités de parents
est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

pour le dossier PRÉ-SCOLAIRE

Description de tâches:
- répondra directement au directeur(trice) général(e);
- sera en charge de la programmation au niveau pré-scolaire telle qu'établie par le (la) directeur(trice) général(e) et le C.A.;
- coordonnera un programme d'information et de formation pour les comités de parents et animateurs, animatrices au niveau pré-scolaire;
- sera en charge du mini-journal;
- devra être en mesure de promouvoir le mouvement pré-scolaire auprès des parents et autres intervenants afin que ceux-ci revendiquent les services qui répondront le mieux aux besoins de préparer les jeunes francophones pour leur entrée à l'école franco-manitobaine.

Conditions d'admissibilité:
- expérience dans le domaine pré-scolaire et en animation;
- bonne connaissande de la collectivité franco-mani tobaine;
- connaissance dans le domaine de la jeune enfance;
- doit avoir une voiture à sa disposition;

Entrée en fonction: le 1er août 1984
Salaire: à négocier selon les qualifications
Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail concernant votre demande avant le 22 juin 1984 à:
**La Fédération provinciale des comités de parents
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8**



Transport Canada **Transports Canada**

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse cidessus.

PROJET 2352-83-103

DOSSIER: K-4522

Description des travaux: Fourniture et installations de câbles souterrains et de transformateurs d'isolement et travaux connexes liés aux feux de piste d'intensité moyenne sur la piste 14/32 de l'aéroport de Dauphin, Dauphin (Manitoba)

Date limite: le 12 juillet 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina et Saskatoon (Saskatchewan).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3830.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada



LA FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS
est à la recherche

d'un(e) SECRÉTAIRE

Fonctions:
- Sous la responsabilité du directeur-général, il/elle devra assurer le secrétariat pour le personnel de la Fédération;
- Assister aux réunions du conseil d'administration et rédiger les procès-verbaux;
- Accomplir le travail général de bureau.

Conditions d'admissibilité:
- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- dactylographie: 50 mots la minute;
- doit pouvoir travailler en équipe;
- avoir une connaissance de la comptabilité.

Entrée en fonction: le 1er août 1984
Salaire: à négocier selon les qualifications
Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 22 juin 1984 à
**Fédération provinciale des comités de parents
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8**



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

C.R.T.C.(Avis d'audience publique 1984-62). **Aim, Allarcom, First Choice et OIPT**. Le C.R.T.C. tiendra une audience publique à partir du 2 juillet 1984 à 9h00, au Centre de conférences de la Place du Portage, phase 4, Hull (Québec) en vue d'étudier les demandes des titulaires de licences de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise suivantes: Aim Satellite Broadcasting Ltd. ("Aim"), Allarcom Ltd ("Allarcom"), First Choice Canadian Communications Corporation ("First Choice") et Ontario Independent Pay Television Limited ("OIPT"). Les demandes sont les suivantes:

1. Demandes (841168800, 841169600, 841170400) en vue d'obtenir l'approbation de transférer l'actif du réseau de télévision payante de l'Allarcom desservant l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, a une filiale en propriété exclusive, soit l'Allarcom PayTelevision Ltd. ("APT"); la fusion d'Aim et de l'OIPT avec l'APT; et l'émission d'une licence à l'APT en vue d'exploiter un réseau de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, à la rétrocession de la licence d'Aim l'autorisant à desservir la Colombie-Britannique et le Yukon, de celle de l'Allarcom l'autorisant à desservir l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ainsi que celle de l'OIPT l'autorisant à desservir l'Ontario. L'approbation de ces demandes est sollicitée sous réserve de l'approbation de la demande 841167000 décrite ci-dessous.

2. Une demande (841167000) présentée par First Choice en vue de modifier sa licence en redéfinissant le territoire qui lui est attribué, pour toutes les régions du Canada à seulement celles de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique. L'approbation de cette demande est sollicitée sous réserve de l'approbation des demandes 841168800, 84116600 et 8411170400 décrite ci-dessus. Dans l'avis public CRTC 1984-81 du 2 avril 1984 intitulé "Services d'émissions spécialisées", le Conseil a indiqué son inten tion de favoriser la création de tous les services discrétionnaires canadiens de façon équitable et non discriminatoire, et a souligné l'importance de fournir toutes les possibilités de mettre en valeur la télévision payante canadienne. Ainsi, le Conseil a introduit diverses exigences en matière d'étagement combiné et autres, conçues afin de stimuler le taux de croissance de l'industrie de la télévision payante d'intérêt général au moment où les nouveaux services spécialisés seraient introduits. À la lumière du lancement de services discrétionnaires au début de l'automne 1984 et d'une situation continue d'incertitude peu désirable en ce qui a trait à la structure de l'industrie de la télévision payante d'intérêt général, le Conseil estime qu'il importe de traiter de ces questions le plus tôt possible et de rendre des décisions dans les plus brefs délais. Il entend donc entendre ces demandes àl'audience publique du 24 juillet 1984.

Veuillez noter que les demandes peuvent être examinées aux endroits ci-après:

Aim Satellite Broadcasting Corporation
108-900 ouest, rue Georgia
Vancouver, (Colombie-Britannique)
V6C 1P9

Allarcom Ltd.
200-5324 Calgary Trail
Edmonton, (Alberta)
T6H 4J8

Ontario Independent Pay Television Ltd.
86 ouest, rue Bloor
Suite 500
Toronto, (Ontario)
M5S 1M5

Premier Choix: TVEC
666 ouest, rue Sherbrooke
15e étage
Montréal, (Québec)
H3A 1E7

First Choice
1 ouest, rue Dundas
Suite 1700
Toronto, (Ontario)
M5G 1Z3

First Choice
10691, Shellbridge Way
Suite 130
Richmond, (Colombie-Britannique)
V6X 2W4

First Choice
640-8e avenue sud-ouest
Suite 800
Calgary, (Alberta)
T2P 1G7

First Choice
1505, rue Barrington
Suite 1205
Halifax, (Nouvelle-Écosse)
B3J 3K5

Canada

Le Centre préscolaire le P'tit Bonheur Inc.
est à la recherche

**d'un(e) directeur(trice)
d'un(e) éducateur(trice) à la pré-maternelle
des suppléant(e)s**

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

**Centre préscolaire le P'tit Bonheur Inc.
210, rue Masson
Winnipeg, Manitoba
R2H 0H4**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

RESTRUCTURATION DE LA TÉLÉVISION PAYANTE ET AUTRES QUESTIONS CONNEXES Le C.R.T.C. a publié aujourd'hui une série de documents portant sur la restructuration de la télévision payante et autres questions connexes.

1. First Choice/Superchannel (avis d'audience publique 1984-62): Une audience aura lieu à Hull le 24 juillet 1984 pour entendre les demandes des titulaires de licences de télévision payante qui amèneraient une restructuration de ces services de la façon suivante: a) une redéfinition du territoire attribué à First Choice dans toutes les régions du Canada en vue d'inclure seulement celles de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique; b) la rétrocession des licences de AIM, Ontario Independent Pay Television et Allarcom, la fusion de ces compagnies avec une filiale entièrement détenue par Allarcom, Allarcom Pay Television Ltd. (APT), et l'émission d'une nouvelle licence pour desservir la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Yukon et les territoires du Nord-Ouest. Les interventions devront être reçues avant le **12 juillet 1984**. Une demande distincte faite par First Choice/Allarcom en vue d'exploiter un service connu sous le nom "Family Channel" sera étudiée séparément, tel qu'indiqué ci-dessous.

2. Ordre du jour d'une audience publique devant se tenir à l'automne (avis 1984-139). a) Programmation pour l'auditoire familial: Le Conseil a reçu une demande de First Choice et d'Allarcom pour une nouvelle licence afin d'exploiter, en co-entreprise, un service national de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise qui sera connu sous le nom "The Family Channel". Le Conseil a aussi en main une demande de Star Channel Services Ltd. dont l'audience avait été fixée au 24 mai 1984 et qui a été ajournée à la demande de la requérante (Avis d'audience publique 1984-50). Compte tenu du fait qu'à la fois Star Channel et First Choice/Allarcom se proposent d'exploiter un réseau de télévision payante principalement conçu pour l'auditoire familial et les enfants, le Conseil a décidé d'inscrire ces demandes à l'ordre du jour de l'audience fixée provisoirement pour novembre. Un avis d'audience publique sera publié prochainement annonçant la date de l'audience et la date limite d'intervention. **b) Programmation pour les jeunes (Avis 1984-138):** Le C.R.T.C. invite le public à se prononcer sur les diverses considérations de politique sous-tendant la création d'un service de programmation pour les jeunes Canadiens et particulièrement en ce qui concerne le financement, la distribution de la programmation et la commercialisation. Ceci fait suite à un énoncé contenu dans l'avis du 2 avril 1984 portant sur l'octroi de licences pour des services canadiens d'émissions spécialisées. Dans cet avis, le Conseil a reconnu la nécessité de développer des services de programmation canadiens "qui attireront et stimuleront des jeunes auditoires de la télévision par câble à travers le Canada". Suite à l'évaluation des commentaires reçus, le conseil publiera subséquemment ses critères proposés pour la création d'un tel service de programmation et lancera un appel pour des demandes devant être reçues à temps pour être considérées à l'audience de novembre. Les observations doivent être soumises le **6 juillet 1984**. **c) Demande pour des services spécialisés:** À la même audience d'automne, le Conseil entend considérer les demandes pour des services spécialisés qui ont été ajournées lors de l'audience du 24 janvier 1984, si elles sont amendées et complétées et reçues avant le 1er septembre 1984. **d)Programmation religieuse**. Le Conseil a reçu une demande en réponse à son appel visant à assurer un service national satellite-câble d'émissions religieuses interconfessionnelles (Avis 1983-112). Advenant que cette demande soit complétée et qu'elle réponde aux normes du Conseil, elle sera, elle aussi considérée a l'audience d'automne. **e) Canal pour les arts d'interprétation:** Le Le Conseil a reçu une demande de licence de réseau visant à distribuer un service de télévision payante offrant les émissions spécialisées (arts d'interprétation). Un appel sera lancé très prochainement pour inviter d'autres parties intéressées à soumettre des demandes semblables. Le Conseil a récemment autorisé l'introduction de divers services d'émissions spécialisées, tant canadiens que non-canadiens, qui seront introduits cet automne. Compte tenu du rythme d'évolution rapide de l'industrie de la télévision payante, le Conseil accordera beaucoup d'importance aux engagements financiers des requérantes et la viabilité des services proposés. Lors de l'audience, les requérantes seront tenues de faire la preuve des appuis financiers dont elles disposent et de démontrer qu'il existe, hors de tout doute, une demande et un marché pour leurs services.

3. Services de télévision facturés par émission: Le Conseil a annoncé qu'il n'a pas pour l'instant l'intention d'entendre les demandes pour des "services de télévision facturés par émission". De l'opinion du Conseil, une audience pour de telles demandes ajouterait aux incertitudes qui ont cours présentement dans l'industrie. (avis 1984-140). Renseignements: Services d'information du C.R.T.C. Ottawa, Ontario K1A 0N2, (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Barrington Tower, Halifax, Nouvelle-Écosse (902) 426-7997; Complexe Guy Favreau, Montréal, Québec (514) 283-6607; Kensington Building, Winnipeg, Manitoba (204) 949-6306; 700 West Georgia, Vancouver, Colombie-Britannique (604) 666-2111.

Canada

THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

est à la recherche
d'un conseiller ou d'une conseillère pour le

EMPLOYEE ASSISTANCE PROGRAM

Suite à la démission d'un des deux conseillers attachés au programme d'aide aux employés (E.A.P.), The Manitoba Teachers' Society requiert un remplaçant ou une remplaçante à ce poste. Le travail incluera du counselling sur une base individuelle et personnelle auprès des enseignants partout au Manitoba, ainsi que la mise sur pied et la présentation d'ateliers et de colloques pour groupes d'enseignants et d'enseignantes. Le programme d'aide aux employés opère sous la direction du secrétaire général et d'un comité directeur.

Les candidats et candidates au poste devront démontrer les compétences professionnelles suivantes:

- cinq années d'expérience dans l'enseignement;
- degré universitaire avec des études en counselling,
- expérience dans le domaine du counselling des adultes,
- et une connaissance des rouages de The Manitoba Teachers' Society.

Le conseiller ou la conseillère doit avoir une voiture pour voyager à travers la province.

Le curriculum vitae doit inclure le niveau de scolarité, les compétences professionnelles, l'expérience dans le domaine de l'enseignement et du counselling, autres expériences appropriées et deux références.

ÉCHELLE DE SALAIRE: 48 333$ à 62 795$ (en négociation); niveau spécifique de salaire à être déterminé.

Entrée en fonction prévue pour le 1er septembre 1984. (Il est possible de retarder l'entrée en fonction jusqu'au 1er janvier 1985, par entente mutuelle.)

Pour plus de renseignements au sujet des conditions d'emploi et de travail, veuillez communiquer avec le secrétaire général, Walter Pindera.

Les demandes doivent être reçues avant 16h00, le vendredi 29 juin 1984. Veuillez adresser vos demandes au:

Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg, Manitoba
R3J 3H2



Projets spéciaux de relance
Ministère des Travaux publics

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter les titre et numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet(s) 2352-81-60

Dossier K-4517

Construction d'un terrain de stationnement et travaux connexes à l'Aéroport Prince-Albert, à Prince-Albert (Saskatchewan)

Date limite: le 5 juillet 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba); Regina, Saskatoon, Prince-Albert (Saskatchewan) et Edmonton (Alberta).

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204)949-3824.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Canadä

INFORMATIQUE

EXIGENCES:

Maîtrise en informatique
(Le Baccalauréat en Sciences "Honours" avec expérience sera considéré).

Les trois cours suivants seront offerts:

74.120 Introduction à l'informatique (6) L
74.206 Structures discrètes et programmation (6) L
74.121 Éléments d'informatique (6) L

RÉMUNÉRATION:

Classification et salaire selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION:

Le 1er septembre 1984

DURÉE DU CONTRAT: Professeur régulier (vers la permanence)

Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 18 juillet 1984.



J.A. Fernand Girard
Doyen des arts et sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (MB)
R2H 0H7
(204) 233-0210

La Société canadienne des postes entreprend une étape nouvelle et excitante de son développement en tant que Société de la Couronne. Les plans sont formulés et les défis de l'avenir seront relevés avec élan.

GESTIONNAIRE, ÉVALUATION DES SERVICES

La Société canadienne des postes est à la recherche d'un gestionnaire pour combler un poste unique et stimulant au sein de la Division Mid-West, soit l'Évaluation des services. Le titulaire doit avoir des dispositions innées pour servir le public ainsi qu'un sens d'urgence et de dévouement visant à assurer la satisfaction des clients. Ce poste relève du Directeur des Services de gestion et de planification et a la responsabilité de l'analyse et du reportage des indicateurs de qualité de service ainsi que la mise sur pied, la coordination et le maintien des programmes de contrôle de qualité dans les installations principales de la division et les bureaux des facteurs. L'intégrité des systèmes d'évaluation des services au sein de la division est la responsabilité de ce poste et le titulaire utilisera les moyens à sa disposition pour en assurer l'exactitude et la probité. Les fonctions de ce poste comprennent les responsabilités spécifiques suivantes:

- Mettre sur pied et administrer les systèmes d'évaluation des services, de contrôle de qualité et les tests d'exigences nationales pour la division.
- Administrer les tests divisionnaires de livraison postale et les études spécifiques destinées à répondre aux besoins de la direction de la division.
- Assister au développement d'une compétence pratique par le moyen de programmes de formation et de critères d'embauche efficaces.

Le (la) candidat(e) idéal(e) aura une éducation post-secondaire reliée aux contrôle de qualité, statistiques, technologie mathématique moderne et gestion de projets. Une connaissance des systèmes de poste modernes serait nettement un avantage. La Société canadienne des postes offre un ensemble d'avantages sociaux complet.

Les personnes intéressées à postuler sont invitées à soumettre un curriculum vitae détaillé en toute confidence à:

Service d'emploi et de personnel
Société canadienne des postes
Hall principal, 266, av. Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K0

Un employeur qui donne des chances égales.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES



AVIS

À Lockport, Manitoba, une partie du barrage a été enlevée. Le niveau de l'eau à Lockport est plus bas que la normale. Il sera peut-être nécessaire de réduire encore le niveau d'eau.

Les bateaux qui veulent utiliser l'écluse, doivent contacter Norm Lalchun, directeur des Facilités Marine à l'écluse de Saint-Andrews et au barrage (téléphone: 757-2241 ou 757-2421).

Canadä



VIA RAIL CANADA INC.

PRÉSÉLECTION D'ENTREPRENEURS INSTALLATIONS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE GARE DE TRIAGE DE FORT ROUGE - WINNIPEG

VIA RAIL CANADA INC. invite les entrepreneurs, qui désirent présenter une soumission pour tout contrat dont la description suit, à remplir un formulaire de déclaration de présélection, dont on peut se procurer des exemplaires en s'adressant aux bureaux des consultants:

Reid Crowther & Partners Limited
831, avenur Portage
Winnipeg, Manitoba
R3G 0N6

La construction des nouvelles installations de 9 000 mètres carrés doit débuter en août 1984 et se terminer en décembre 1985. Les soumissionnaires des contrats décrits ci-après devront fournir une garantie de bonne exécution de 50% et une garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux de 100%.

CONTRAT N° 1 - TERRASSEMENT ET EXCAVATION
Ce contrat comprend la démolition et l'enlèvement de certaines fondations, le dérochage et l'enlèvement de la terre végétale, le nivellement préliminaire et l'excavation d'environ 10 000 mètres cubes de terre pour l'emplacement des bâtiments et de la plaque tournante. Le contrat comprend également l'enlèvement d'environ 3 500 mètres de voies existantes et la construction de nouvelles voies sur environ 700 mètres. (Un cautionnement de soumission de 65 000$ est exigé). Les travaux devraient commencer à la mi-août pour se terminer à la fin de novembre 1984.

CONTRAT N° 2 - PILIERS
Ce contrat se rapporte sur à la fourniture et à l'installation d'environ 850 piliers préfabriqués, en béton précontraint, pour le bâtiment d'entretien et de maintenance et la plaque tournante extérieure. (Un cautionnement de soumission de 50 000$ est exigé). Les travaux devraient commencer en septembre pour se terminer à la mi-octobre 1984.

CONTRAT N° - ACIER DE CHARPENTE
Ce contrat porte sur la fourniture, la fabrication et le montage de la charpente, de solives, de cadres de porte et de rails pour ponts roulants d'un poids total approximatif de 680 tonnes. (Un cautionnement de soumission de 105 000$ est exigé). L'adjudication du contrat est prévue pour la mi-septembre; le montage devrait commencer début janvier 1985 pour se terminer en mars 1985.

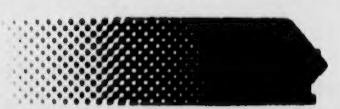
CONTRAT N° 4 - FONDATIONS EN BÈTON DES BATIMENTS
Ce contrat concerne la construction de chapeaux pour pieux de charpente en béton armé, de poutres d'assise et de pilastres pour le cadre de support de la charpente d'acier. Le volume total de béton nécessaire est d'environ 350 mètres cubes. (Un cautionnement de 35 000$ est exigé). Les travaux commenceront en octobre pour se terminer fin novembre 1984.

Les déclarations de présélection doivent être remises au consultant, à l'adresse ci-dessus, avant 16 heures, heure locale, le

JEUDI 28 JUIN 1984

Le propriétaire se réserve le droit d'accepter ou de rejeter n'importe laquelle ou la totalité des demandes.

REID CROWTHER & PARTNERS LIMITED



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
A.J. HOGUE C.W. SHARP
R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Batchelar Robert & Company Comptables
712, chemin St-Mary's Tél.: 237-6053
• Comptabilité de petites entreprises et de corporations
• Impôts sur les revenus
• Service de paie • Tenue des livres
Terry Robert, RIA
Terry Batchelar, B. Comm. (Hons.)

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman, B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

LES PETITES ANNONCES

VOUS VOULEZ: du miel naturel? Appelez à La Broquerie au 424-5529.
-401-

RECHERCHE: Gardienne pour garder deux enfants chez moi. 20$ par jour, bonne référence. 256-6722.
-535-

PROPRIÉTÉ À VENDRE: À Saint-Pierre-Jolys, un mille au sud sur la route 59, une maison de 2 étages avec sous-sol et une grande remise sur un lot ¾ acre. Tél.: 256-2896.
-521-

À VENDRE: La Broquerie. Ferme, 40 acres boisés, maison atelier, étable, jardin. R. Ouellet au 424-5529.
-536-

VENTE DE GARAGE: 545, rue Ritchot, samedi et dimanche les 23 et 24 juin de 10h00 à 16h00. Réfrigérateur, poêle, barbecue au gaz, télévision 12' noir et blanc, assortiment de portes, etc. Venez voir!
-543-

GARDIENNE: Dès septembre, du lundi au vendredi, pour enfants de 2 ans et plus. Signaler le 233-0502.
-544-

RÉPARATION de tondeuse à gazon, prix raisonnable, service rapide, ramassée et livrée à domicile. Téléphoner 237-6207.
-546-

JEUNE DAME: De 23 ans, mère de 2 enfants catholique, aimerait rencontrer jeune homme e moyens entre 23 et 26 ans, qui aime les enfants, qu s'intéresse aux soirées dansantes, au rock, au polkas et aux valses du bon vieux temps. SV envoyer une photo. Répondez à La LIBERTÉ, C.P Boîte 5, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
-533-

VENTE PRIVÉE: Lorette, Manitoba. Bungalow de trois chambres à coucher avec grande cuisine sous-sol partiellement fini. Belle grande cours clô turée. 51 500.00$. Tél.: 1-878-3229.
-539-

UNE CHAMBRE: À louer, "Board & room". De enjoliveurs "Hub Caps" à vendre. Signalez l 237-6273.
-540-

MAISON À VENDRE: 87, rue Saint-Gérard Sainte-Anne-des-Chênes. Lot 75 x 300 entour d'arbres. Grande cuisine, salle à dîner, grand salon trois chambres de bain, trois chambres à couche au premier étage, une au sous-sol, grand sous-s fini. Grand jardin, arbres fruitiers, fraisiers, fram boisiers. Il faut voir ça! Tél.: 422-5938.
-541-

À VENDRE: Réfrigérateur Gibson Deluxe 150$ réfrigérateur Hotpoint 60$, poêle 110$. Poussett 55$, table à bébé avec bain pour laver et chang 50$, bassinet "30 X 54" avec matelas 80$, table d cuisine avec 2 chaises 75$, "Playpen" 10$, tab pour téléviseur 15$, souffleuse électrique "sno blower" 160$. Composer 257-1648.
-545-

ARROW » APPLIANCE SERVICE »
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres.
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292

Message à Paulette Gosselin
C'est avec un grand intérêt que je lis, à chaque semaine, les articles publiés par Paulette Gosselin pour la paroisse de Saint-Malo. Ils sont captivants et divertissants. Bravo Paulette et continue l'excellent travail.
Mon coeur demeure à Saint-Malo.
Sincèrement,
Huguette Trudel

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628



Agents d'immeubl

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NO VELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSO DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D GOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NAT RELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISO NABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REAL AU 1-883-2434.

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340



En pleine nature!
Près de la Rivière LaSalle
Maison et chalet combinés. Idéal pour la retraite. 3 chambres à coucher, 2 bains style "Cape Cod". Belle résidence avec salon et salle de famille "sunken", foyer faisant face à la véranda. Presque 300' de large sur la rivière sur 27 acres. Pour visiter, composez: **477-0270 (24 heures) Nap Gagnon - V. Watt & Associates Ltd.**

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

MAISONS: Grand choix, entre 20 000 et 130 000 dollars, à Saint-Pierre et Saint-Malo.

Plage de Saint-Malo, chalets: Prix variant de 15 000 à 160 000 dollars. Lots à construire, terrains à aménager pour entreposage des roulottes, maison pouvant accommoder plusieurs familles pour les vacances, en dehors des endroits fréquentés.

Et aussi:
Fermes toutes natures. **Terrains** pour culture, ranch. HAYWOOD, 640 acres, (animaux). SARTO, 155 acres, (animaux). RIDGEVILLE, ferme laitière. SAINT-MALO, ferme laitière. NEW BOTHWELL, terrain de culture et beaucoup d'autres.

L'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée
C.P. 339
Saint-Pierre-Jolys
Tél.: 1-433-7899.